

La " Semaine sociale " de Montréal

(21-25 JUIN 1920)

TROISIEME ARTICLE

LES SEANCES DU SOIR

SI chargées qu'aient été les matinées et les après-midi de notre *Semaine sociale* de Montréal—et elles l'étaient ! —les *semainiers* n'en étaient pas moins conviés, chaque soir, à une séance plus solennelle, semblait-il, que les autres, à cause surtout du nombre plus considérable des auditeurs. Le premier soir, nous l'avons déjà raconté, on se réunit à la chapelle des Pères du Saint-Sacrement, et, sous la direction du Père Tardif, on fit l'*heure sainte*. Le deuxième soir, à la salle Saint-Sulpice, l'honorable sénateur Chapais traita du rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges. Le troisième soir, M. Edouard Montpetit analysa la lettre récente de l'épiscopat américain, pour en extraire, ainsi qu'il disait, un programme catholique de reconstruction sociale. Le quatrième soir, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — on était au soir du 24 juin — les *semainiers*, perdus dans une foule immense, mais à l'honneur quand même, car on s'adressa surtout à eux, assistaient, au parc Lafontaine, à une grande manifestation ouvrière à laquelle prirent la parole le président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Morin, le président du conseil des syndicats nationaux catholiques, M. Gaudias Hébert, l'aumônier des syndicats nationaux catholiques de Québec, M. l'abbé Maxime Fortin, et l'orateur et journaliste si favorablement connu, M. Henri Bourassa. Enfin, le cinquième et dernier soir, M. l'avocat

✓

Antonio Perrault, en commentant la dernière page de l'encyclique *Rerum novarum*, le thème on s'en souvient de toutes les études de notre *Semaine sociale*, exposa, à la salle Saint-Sulpice, comme conclusion générale, ce qu'est ou ce que doit être, du point de vue catholique, dans toutes les classes sociales, le devoir de chacun.

Franchement, qu'on nous pardonne d'y insister, c'était là, pour cinq jours, un menu bien riche! C'est pourquoi, au moins en partie, nous avons estimé utile de l'*émettre* un peu dans les pages de notre *Revue canadienne*. Il nous paraît que nos lecteurs auront ainsi l'avantage de pouvoir mieux goûter et mieux s'assimiler la haute et substantielle doctrine sociale, qu'on nous a forcés d'ingurgiter tout d'un trait, et à jets continus, pendant ces journées laborieuses. ¹

* * *

L'honorable sénateur Chapais est trop apprécié du public canadien, et en particulier des lecteurs de notre revue, pour que nous ayons à le présenter ici. Depuis près de quarante ans, M. Chapais occupe, au premier rang, une place d'honneur dans notre monde des lettres et de la politique. Homme de parti, de son propre aveu, il est pourtant, dans l'estime de tous, au-dessus de tous les partis. C'est un penseur et surtout c'est un chrétien. Son beau talent d'écrivain et d'orateur ne fait que mettre en plus vive lumière l'ardeur de son patriotisme et la sincérité de sa foi. Mgr l'archevêque de Montréal, avec qui M. Chapais est lié d'amitié depuis de nombreuses années, avait tenu à assister à sa conférence de la *Semaine*

¹ Nous avons déjà parlé, dans notre premier article (livraison d'août-septembre), de l'*heure sainte* du Père Tardif. Nous n'y revenons pas.

sociale. En présentant le conférencier à ses auditeurs, M. Omer Héroux souligna délicatement ce qu'avait d'honorable cette présence de Monseigneur et remercia l'éminent sénateur d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation du comité pour traiter, devant les *semainiers*, du rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges.

Quel sujet que celui-là, s'exclame tout d'abord M. le sénateur! Le rôle social et charitable de l'Eglise à travers les âges, ces quelques mots évoquent à notre esprit toute une série de visions émouvantes et grandioses. Et M. Chapais, en cette langue chaude et colorée qui lui est propre, entreprend de fixer quelques-unes de ces visions. C'est d'abord celle de l'Eglise, dès sa naissance, travaillant à guérir graduellement le monde de la hideuse plaie de l'esclavage. C'est ensuite celle de l'Eglise refaisant la famille en réhabilitant la femme et en proclamant les droits naturels de l'enfant. C'est l'Eglise encore, au lendemain de l'invasion des Barbares, constituant une Europe nouvelle. C'est l'Eglise toujours, à l'orée de l'âge moderne, pacifiant les factions par l'institution géniale et si chrétienne de la *trêve de Dieu*. C'est l'Eglise et la bienfaisance, c'est l'Eglise et l'action sociale, c'est l'Eglise et l'encyclopédie... Autant de visions ou de tableaux qui fournissent au conférencier l'occasion des plus heureuses et des plus justes précisions historiques. Que ne pouvons-nous tout citer ?

Voyez, par exemple, ce que fut la *trêve de Dieu* :

Cependant, l'ère des grandes invasions est close depuis longtemps. Charlemagne a fondé un nouvel empire, dont la division, après sa mort, doit donner naissance aux différents états que connaîtra l'âge moderne. Bientôt les événements vont faire surgir un organisme nouveau. La féodalité s'établit. De petits souverains se partagent l'autorité et se disputent la puissance. Sous l'empire d'un concours de circonstances que nous ne saurions étudier en ce moment, ce morcellement du pouvoir engendre des contestations et des conflits qui deviennent comme l'état normal de

cette période troublée. La guerre civile permanente entraîne à sa suite tous ses fléaux ordinaires. Les populations ne peuvent plus respirer en paix. C'est le règne de la violence, des embûches, des sièges, des expéditions et des incursions incessantes. Quelle autorité va mettre fin à ce fléau qui menace de faire périr la société chrétienne? Les pouvoirs civils semblent impuissants. Mais voici l'Eglise qui intervient encore pour conférer aux peuples un nouveau bienfait. Il y a dans son histoire peu de pages plus belles que celles où elle nous apparaît comme la pacificatrice de l'Europe par l'institution tutélaire de la *trêve de Dieu*. Durant plus d'un siècle, elle multiplie les décrets de ses conciles pour faire régner partout cette trêve, d'abord du mercredi jusqu'au lundi matin, puis pendant des mois, puis pendant des années entières; pour interdire sous les peines les plus graves toute agression contre les clercs, les femmes, les bergers, les laboureurs, les pèlerins, les voyageurs. Cette *trêve de Dieu* constitue l'un des plus admirables efforts de l'Eglise vers la réalisation de la paix sociale. " Avec quel esprit a-t-il fallu lire l'histoire ecclésiastique, écrit un grand penseur, pour ne pas sentir la beauté du tableau qui s'offre à nous, dans cette multitude de dispositions, indiquées à peine ici, toutes tendant à protéger le faible contre le fort? On ne peut dire que l'Eglise y ait été conduite par des vues d'intérêt: quel profit matériel trouvait-elle à empêcher la spoliation d'un voyageur obscur, la violence infligée à un pauvre laboureur, l'insulte faite à une femme sans appui? Non, l'esprit qui l'animait alors, quels que fussent d'ailleurs les abus qu'entraînaient les malheurs des temps, était, comme aujourd'hui, l'esprit même de Dieu, cet esprit qui lui communique constamment une inclination si marquée vers le bien, le juste, la pousse sans cesse à réaliser, par tous les moyens possibles, ses sublimes désirs. "

L'histoire de l'organisation, si l'on peut dire ainsi, de la bienfaisance au début de l'âge moderne n'est pas moins émouvante:

Le moyen âge avait été pour l'Eglise une époque d'action sociale incessante et puissamment efficace, L'âge moderne réservait d'autres champs à son activité! Mais tout d'abord la providence sembla vouloir resserrer ses frontières et limiter son influence. Le seizième siècle lui ravit des nations qu'elle avait naguère enfantées à la foi. Des réformateurs audacieux s'érigèrent en accusateurs de sa doctrine et de sa disci-

plaine et, du sein même des scandales, ils essayèrent de faire rejaillir sur elle l'opprobre qui les entourait. L'Eglise subit sans fléchir ce redoutable assaut. Pendant que, dans le vieux monde, des fils ingrats se détachaient de sa juridiction, les découvertes de Colomb et de Gama ouvraient des mondes nouveaux aux ardeurs de ses apôtres. Cependant, non contente de cet essor de conquête évangélique, elle voulut répondre aux diatribes des fauteurs de schisme et d'hérésie par la plus magnifique réfutation. Et, à la fausse réforme protestante, elle répliqua par la mémorable réforme catholique décrétée dans les solennelles assises de Trente et réalisée à l'aurore du grand dix-septième siècle. Une oeuvre d'épuration, de restauration, de rénovation s'accomplit dans son sein. Et bientôt on vit s'épanouir chez elle une merveilleuse efflorescence de sainteté, d'apostolat, de science et de charité. Quelle époque que celle où vécurent presque en même temps saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal, le cardinal de Bérulle, l'abbé de Rancé, le bienheureux Eudes, M. Olier, saint Jean-Baptiste de la Salle, et celui dont le nom seul est toute une évocation, saint Vincent de Paul ! Arrêtons-nous un instant devant cette rayonnante figure. Saint Vincent de Paul n'est-il pas la plus admirable personnification de la charité chrétienne ? Où peut-on rencontrer une vie aussi remplie d'oeuvres de miséricorde : rachat des captifs, adoption des enfants trouvés, moralisation des prisonniers, soin des infirmes, apostolat populaire, création des soeurs de charité, fondations multiples pour secourir la misère, soulager les corps et sauver les âmes ? Dans cet éclatant dix-septième siècle, fut-il une gloire plus pure que celle du *bon monsieur Vincent* ? Et l'Eglise qui avait engendré, consacré et inspiré de son esprit cet incomparable bienfaiteur public n'avait-elle pas le droit de demander aux fils de Luther, de Calvin et d'Henri VIII : " Où sont vos Vincent de Paul " ? Jamais son rôle charitable et social n'était apparu au monde dans une manifestation plus lumineuse. L'oeuvre de cet humble apôtre devait se perpétuer bien au-delà du siècle qui l'avait vu naître. Notre âge en a connu les prolongements et béni les résultats. De nos jours encore, les institutions fondées par Vincent de Paul, ou dérivées de son action, continuent à répandre leurs bienfaits. N'est-ce pas sous ses auspices que, durant le siècle dernier, un grand catholique, au coeur enflammé d'amour pour les malheureux, fonda cette société fameuse qui arbore comme un drapeau le nom de celui que les contemporains de Louis XIV avaient surnommé le *bon pasteur* !

Mais les sociétés ainsi dites les " Saint-Vincent-de-Paul " ne suffisent plus. Le monde évolue toujours. Il fallait à nos temps, des oeuvres d'action sociale proprement dite. Voici comment elles sont nées et comment est venue l'encyclique :

Les progrès de la mécanique, l'avènement de la vapeur comme force motrice, toute une série de découvertes scientifiques inauguraient l'ère du machinisme, transformaient les procédés de fabrication et révolutionnaient l'industrie. Les petits ateliers, au personnel limité et à la production restreinte, faisaient place peu à peu aux usines gigantesques et aux vastes agglomérations ouvrières. Les relations du capital et du travail subissaient une altération profonde. L'intensité de la fabrication rendait possible une énorme accumulation de profits, un rapide accroissement de capital, et entraînait comme corollaire une mobilisation de la main-d'oeuvre inconnue des âges précédents. De ces conditions nouvelles naquit la question ouvrière. La production intense exigeait un travail intense. La collaboration du capital et du travail créait la hausse du rendement. Quelle devrait être dans ces rendements la participation proportionnelle de l'élément capital et de l'élément travail ? Ici le socialisme entra en scène. Il nia les droits du capital. Il attaqua la propriété et prêcha le collectivisme. Il fit miroiter aux regards des travailleurs l'utopie d'une société où tous les biens seraient communs et où le salariat serait supprimé pour faire place à la co-jouissance universelle. De son côté, le capitalisme intransigeant se retrancha derrière les axiomes surannés du vieux libéralisme économique. Il déclara que la rémunération du travail devait être conditionnée uniquement par la loi de l'offre et de la demande et que, le salaire stipulé une fois payé, le capital était quitte envers le travail, quelque défavorables que les conditions entourant la stipulation eussent été pour ce dernier. Et surtout il mit tout en oeuvre pour éliminer de ses relations avec le travail le principe corporatif et pour imposer au salarié l'isolement absolu dans ses rapports avec la puissance patronale. Ces oppositions d'idées et d'intérêts, ces divergences de vues ne pouvaient manquer d'engendrer des conflits. Ils se produisirent, ils se multiplièrent, ils s'aggravèrent. L'institution de la grève prit naissance dans le monde industriel. Elle se développa et se généralisa. Au lieu de la coopération harmonieuse, ce fut la lutte acharnée des deux facteurs qui devint, dans cette sphère de l'activité sociale, l'état de chose naturel. Et bientôt cette question apparut comme l'une des plus inquiétan-

tes qui pût se poser devant les spéculations de ceux qui s'intéressent à l'avenir des sociétés.

L'Eglise catholique allait-elle rester impassible en présence de ce problème si douloureusement grave ? Non, elle ne pouvait s'en désintéresser, pas plus qu'elle ne s'était désintéressée d'aucun de ceux qui, au cours des siècles, avaient troublé l'humanité. Après en avoir sondé les profondeurs et scruté les éléments, elle intervint par un acte magistral. Ce fut un de ses pontifes les plus illustres qui le posa. Il y aura bientôt trente ans, Léon XIII, à la fois docteur, penseur, écrivain et homme d'Etat, parla au monde un langage qui le fit tressaillir. Avec une autorité indiscutable, une hauteur de vues et une sûreté de jugement incomparables, il aborda la question sociale. Il réfuta les fausses doctrines et spécialement l'erreur socialiste. Mais il signala en même temps les fautes du capitalisme, souvent oublieux de sa véritable mission. Il définit quels sont les droits et les devoirs réciproques des patrons et des ouvriers. Je n'entreprendrai pas d'analyser en ce moment cette grande et mémorable encyclique *Rerum novarum*. On a déjà commencé et on continuera cette semaine à vous en exposer la doctrine et la portée. Qu'il me suffise de dire qu'elle indiquait la seule vraie solution de la question ouvrière. Cette solution peut se résumer en deux mots : justice et charité.

Le conférencier analyse alors l'encyclique et en montre la haute portée. Impossible de ne pas citer encore :

L'encyclique *Rerum novarum* eut dans le monde un grand retentissement. En face de la société moderne, si fière d'avoir brisé les liens qui l'unissait à l'autorité spirituelle, l'Eglise affirmait une fois de plus, et d'une manière éclatante, qu'elle était non seulement une doctrine mais une action. " C'est avec assurance, disait Léon XIII, que nous abordons ce sujet et dans toute la plénitude de notre droit, car la question qui s'agit est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace." En effet, comme le proclamait naguère Mgr d'Hulst, la question sociale est une question *sui generis* qui réclame des procédés de solution inconnus aux autres questions humaines. La vraie solution, c'est l'application de la morale à la vie sociale, j'entends de la morale complète, de celle qui ne connaît ni les oublis, ni les réticences, ni les privilèges, en un mot de la morale chrétienne gardée dans son intégrité par l'Eglise catholique.

Quand on étudie de près le problème, cette vérité paraît d'une irrésistible évidence. Qu'un jour la morale chrétienne devienne la loi vivante des individus et des sociétés, du coup la question sociale sera résolue. Quelles sont les réalités signifiées par ces mots " la morale chrétienne ? " C'est la justice, c'est la probité, c'est le respect de la propriété et du droit d'autrui, c'est la charité, c'est la conformité de tous les actes avec la loi naturelle et la loi divine. Ne voyez-vous pas que si cette morale et cette règle de vie étaient tout à coup acceptées et pratiquées par tous les patrons et tous les ouvriers, par tous les capitalistes et tous les artisans, il n'y aurait plus de question sociale ? Les patrons, et par patrons j'entends aussi bien les grandes compagnies que les individus, les patrons comprendraient, sans être influencés par la menace ou la contrainte, que leur devoir est de ne retirer de leur industrie qu'un profit légitime, considérable si l'on veut, mais ne dépassant pas certaines limites raisonnables ; de payer à leurs ouvriers un salaire équitable, assez large pour les faire vivre convenablement eux et leurs familles ; de ne point exiger d'eux un effort excessif et trop prolongé ; de ne point les exposer par incurie ou inhumanité au danger corporel ; de ne point les exposer non plus par aveuglement ou imprudence au danger moral encore plus funeste ; de s'intéresser à leur bien-être et de les aider même, si c'est possible, à se prémunir contre les imprévus du lendemain. Les ouvriers, de leur côté, comprendraient qu'ils doivent au patron un travail réel et effectif dans toute la mesure de leur force et de leur habileté ; que ce travail ne doit pas être limité ni abrégé indûment par l'inclination à la paresse ou l'amour du plaisir ; que l'observation d'une juste discipline est non seulement un devoir naturel mais une nécessité pour le succès de l'exploitation industrielle à laquelle ils collaborent ; que le respect de la propriété du patron est une loi qu'ils ne sauraient violer sans faillir ; qu'ils ne doivent pas user de violence pour arracher au patron un salaire disproportionné avec ses ressources ou le travail fourni. En un mot, l'esprit de justice régnerait sur le monde des patrons et des ouvriers, et, avec lui, régneraient la paix et la concorde. Ce tableau n'a rien de la chimère ni de l'utopie. C'est un ordre de chose réalisable instantanément, pourvu que, de part et d'autre, on veuille accepter et pratiquer la morale chrétienne. Ce sera le règne de demain, si demain le monde industriel veut s'imprégner d'Evangile.

Voilà, en autant de visions ou de tableaux, des choses

admirablement exprimées. Vous y reconnaissez la maîtrise de l'historien habitué aux synthèses et qui vit ce qu'il raconte avec une émotion intense. La péroraison de ce puissant discours ne pouvait pas ne pas être éloquente.

L'appel de ce grand pape a été entendu. Malgré le froissement des intérêts et les hésitations d'esprits honnêtes formés sous l'influence de l'économie classique, toute une armée d'apôtres de la réforme sociale a suivi le mot d'ordre donné par l'illustre pontife. Que de noms glorieux il y aurait à proclamer ici, que d'oeuvres fécondes à signaler, que de réalisations magnifiques à mettre en lumière ! Quand bien même nous n'aurions à nommer que le syndicalisme catholique, ce serait assez pour faire toucher du doigt l'importance du résultat obtenu. Oui, ne craignons pas de le dire, depuis trente ans l'action sociale catholique a été un admirable facteur de sécurité, d'ordre et de progrès. Et la société contemporaine peut saluer en elle un de ses meilleurs espoirs d'avenir. Messieurs, en contemplant l'oeuvre bienfaisante accomplie sous nos yeux par l'Eglise et en récapitulant dans notre esprit son rôle tutélaire à travers les siècles écoulés, ne sentez-vous pas comme moi un noble orgueil et une joie pure gonfler et dilater votre coeur ? Et n'êtes-vous pas tentés, à la pensée que vous êtes les fils d'une telle mère, de répéter, en lui donnant un sens nouveau, ce cri fameux : *civis romanus sum* ! Messieurs, laissez-moi vous le demander, sommes-nous assez fiers de notre mère ? L'aimons-nous assez ? Lui sommes-nous assez fidèles ? Lui rendons-nous vraiment le culte que nous lui devons ? Comprendons-nous bien ce qu'elle fait pour nous et ce qu'elle a fait pour le monde ? Et ne se rencontre-il pas parmi nous des hommes trop enclins à mettre en question sa sagesse éprouvée par les siècles, des catholiques qui semblent contester sa direction, appréhender son influence et jalouser son action ? Ah ! gardons-nous, gardons-nous de cette aberration funeste et de cette injustifiable ingratitude ! N'ayons pas peur de l'Eglise ! Au contraire, faisons-lui aussi large que possible sa place dans nos institutions et notre vie nationale. Non seulement elle dispense la doctrine et la morale capables d'orienter sûrement l'âme humaine vers son terme immortel, mais elle est, dans l'ordre social, la grande puissance réformatrice, pondératrice et régulatrice. Durant la crise angoissante que traversent en ce moment les peuples, plus que jamais nous sommes sûrs de trouver en elle la lumière, la force, la concorde et la paix.

Mgr l'archevêque de Montréal qui présidait, nous l'avons dit, cette séance de la *Semaine sociale*, voulut bien prendre la parole à la suite de la conférence. Voici comment Sa Grandeur exprima avec sa haute autorité et son bonheur accoutumé la pensée de tous.

M. le sénateur Chapais est un ami de la religion et de la patrie, ses livres et ses discours le prouvent abondamment. Je veux signaler en particulier son récent discours au sénat, discours écrit, composé et prononcé, par lui, ce maître de la langue française, en un parfait anglais, et qui nous aura délivré, je l'espère, de la loi la plus dangereuse qui nous ait menacés, la loi du divorce. De tels discours sont des actes et des actes comme celui-là comptent dans la vie d'un homme. Quand, en plus, cet homme est un ami très cher, on a le droit d'en être fier. La conférence que nous venons d'entendre est une histoire de l'Eglise en raccourci. Elle a fait naître chez nous des idées lumineuses et augmenté l'amour que nous avons pour la sainte Eglise. M. Chapais, pour tout dire, a parlé de l'Eglise en historien et en fils... Chacun des cours de cette *Semaine sociale* est intéressant, mais il me semble, messieurs, que, ce soir, nous avons vécu l'une de ses meilleures heures.

Et c'était bien cela. Une fois de plus Monseigneur avait le mot juste. Nous avons vécu, ce soir-là, l'une des plus belles heures de la *Semaine sociale* de Montréal.

* * *

Ce ne fut pas une heure moins intéressante, quoique d'accent et de ton différents, que celle que nous fit passer, le lendemain soir, M. le professeur Edouard Montpetit, l'élégant et si académique conférencier que tout le monde veut entendre, et que tout le monde admire, à Montréal et un peu partout au Canada. Nous avons déjà expliqué que son " cours " devait d'abord être donné le jeudi après-midi. Mais, pour faire place aux fêtes de l'inauguration du monument Dollard, on anticipa,

et le cours de M. Montpetit qui devait nous exposer " un programme catholique de reconstruction sociale"—commentaire de la récente lettre de l'épiscopat américain — devint une brillante conférence du soir, ce qui du reste n'avait rien pour embarrasser un conférencier habitué à dominer les auditoires les plus divers et les mieux choisis. M. Montpetit est un maître en science économique, tout autant que dans l'art du bien dire. Le fait que le document qu'il expliquait et commentait émanait des chefs de l'Eglise aux Etats-Unis ne retint pas son attention. Il les considéra plutôt comme des économistes. Mais il sut voir en eux des économistes de distinction et rendre hommage à leur valeur.

Ayant rappelé à son tour, à grands traits, les différentes causes qui ont rendu plus aigüe, au XIXe siècle, la lutte entre le capital et le travail, M. Montpetit remarqua que, depuis la guerre, c'est le travail intellectuel qui subit plutôt que l'autre l'inégalité sociale et presque " la misère imméritée " dont parle l'encyclique *Rerum novarum*. L'économie politique de l'avenir devra tenir compte de ce fait, sur lequel d'ailleurs le conférencier n'insiste pas. Les ouvriers, eux, pendant la guerre, grâce à leurs puissantes organisations, sont arrivés à un accord plus ou moins complet entre le coût de la vie et le salaire payé. En même temps, les idées évoluaient, des solutions étaient remises à la fin des hostilités. L'armistice signé, on a pu craindre à bon droit qu'une vague de révolution sociale ne déferle sur le monde qui emporterait tout. Dans ces circonstances, à la fin de 1918, quatre évêques américains, au nom de leurs collègues, ont lancé un programme — auquel adhéra par la suite tout l'épiscopat des Etats-Unis — où ils exprimaient, en affirmant leurs désirs de voir la paix renaître ferme et durable, les idées qui leur paraissaient propres à ramener l'entente entre le capital et le travail. En deux mots, ils appliquaient la morale au domaine économique. En cela,

note le conférencier, les évêques américains sont d'accord avec nombre de sociologues et d'économistes contemporains. " Car, dit-il, de plus en plus on admet la nécessité de l'élément moral... Economie politique et économie sociale se complètent, elles se confondent dans la préoccupation morale." De son vrai nom, à ce qu'il nous semble—le distingué conférencier ne nous en voudra pas de le dire tout net, ce qu'il n'a pas voulu faire sans doute pour rester exclusivement sur son terrain d'économiste—cette nécessité de l'élément moral, c'est le besoin de religion, et cette préoccupation morale, ce n'est rien autre chose que le cri de la conscience qui a faim de Dieu et de sa loi. Le document épiscopal que M. Montpetit analysait est très explicite à ce sujet. Les évêques américains rappellent clairement, et le conférencier après eux naturellement puisqu'il les cite, que " la société ne sera sauvée ou guérie que par un retour à la vie chrétienne et aux institutions du christianisme ". C'est en affirmant, d'une part, la nécessité du travail consciencieux et productif, et d'autre part, la lourde responsabilité de la richesse, que les prélats américains proposent un programme de reconstruction sociale. Il leur paraît vain d'essayer d'écarter les problèmes de l'heure. C'est pourquoi le sous-titre de leur lettre collective porte : " Vue d'ensemble des problèmes actuels — solution à leur donner. "

Les évêques discutent quatre programmes d'associations ouvrières, deux de groupements patronaux et un autre formulé par une réunion de représentants de plusieurs religions. Puis ils présentent leur propre programme. Après avoir successivement parlé : 1o du placement et de l'apprentissage ; 2o du salaire et du coût de la vie ; 3o de la coopération, de la participation et de l'actionnariat ; 4o de la réglementation du travail ; 5o des logements ouvriers et des assurances sociales—autant de sujets sur lesquels ils exposent des vues très prati-

ques — les prélats américains en viennent à rappeler quelques principes généraux. Ils croient que notre régime pêche par trois points que voici : 1o perte dans la production et la circulation de la richesse ; 2o revenus insuffisants pour la grande majorité des salariés ; 3o revenus exagérés pour une petite minorité de capitalistes privilégiés. Les solutions présentées par ce programme des évêques, dit M. Montpetit, adouciront ces inconvénients. La coopération, l'actionnariat, la participation à la direction des entreprises diminueront les pertes qui se manifestent ou se constatent dans la production et la circulation des biens, et le salaire familial à échelle mobile, la réglementation des monopoles et l'impôt réduiront les bénéfices grossis sans raison.

Enfin, M. Montpetit formule ainsi la conclusion de son étude :

Il n'est pas facile de juger un pareil témoignage. Ce programme a été formulé pour un autre pays que le nôtre et dans un moment d'exceptionnelle gravité. Pour faire pratique les évêques ont coupé au plus court. On eût peut-être désiré un peu plus de doctrine. Et, par exemple, on eût insisté sur l'harmonie des forces productives, sur le droit d'association, sur le contrat collectif. Cependant, on ne tarde pas à s'apercevoir, à l'analyse, que les évêques ont touché à tout, d'un mot souvent, d'un paragraphe parfois, mais à tout. C'est leur volonté d'être immédiatement acceptés par l'opinion qui les a guidés. Et puis, l'encyclique *Rerum novarum* — dont ils citent un passage — leur tient lieu de plus amples énoncés. Le programme fut bien accueilli. *The Nation* y voit même la plus forte pensée qui se soit exprimée de nos jours sur la question sociale. Mais, comme elle affirme qu'un socialiste serait satisfait de cette déclaration de principes, il y a lieu de se demander si le programme n'est pas trop étatiste. Il veut ne pas l'être dans les termes. Il y a même une insistance marquée pour qu'il ne le soit pas. Les évêques mettent de côté la nationalisation et proclament la propriété. S'ils vont jusqu'à l'assurance d'Etat, c'est à leur corps défendant. Ils rejettent le monopole officiel de l'instruction. Ils favorisent l'actionnariat. S'ils prennent une ligne pour dire leur opinion sur le socialisme, c'est pour affirmer qu'il sera l'étouffement par la

bureaucratie. Ils affirment la survivance nécessaire du régime actuel. Même en matière économique, ils veulent que le gouvernement renonce à ses formules de guerre. Ce programme est vigoureux. Il pousse jusqu'au bout — et dans tout le domaine économique — la logique du principe moral. C'est, à nos yeux, son mérite incontestable. Il exige qu'on superpose aux lois de l'économie naturelle les grandes lois d'humanité : justice dans la répartition des biens par le salaire familial — justice dans la circulation par la conscience exigée du vendeur — justice dans la production par une séparation équitable des responsabilités — justice dans la consommation par l'action de l'impôt — proclamation de la valeur de l'être humain — affirmation du rôle de la richesse confiée pour le bien à celui qui l'accumule. Il reconnaît enfin que l'activité humaine a besoin d'être sauvegardée par l'usage d'une saine liberté. Il dépasse peut-être l'heure. Il parle pour demain. Il nous révèle les bornes de notre action future. De ce chef surtout, il est précieux.

Nous sentons parfaitement ce que notre analyse du compte rendu, déjà assez sec quoique complet, qu'ont donné du travail de M. Montpetit les journaux du lendemain, a d'asséchant et combien sans doute nous sommes loin de lui rendre justice. Il y a là d'ailleurs des détails d'économie, des discussions de salaire et de coût de la vie, des propositions de réajustement qui dépassent notre compétence. Ce que nous voulons retenir — et c'était le but de ce " cours " sur un programme catholique de reconstruction sociale — c'est que M. Montpetit a fort bien mis en lumière la valeur économique de la lettre de l'épiscopat américain. Ajoutons en plus qu'il l'a fait dans une leçon qui était sûrement une " leçon " et non pas un discours. Tous ceux qui l'ont entendu sont revenus en disant : " Voilà un professeur, et un bon professeur, qui sait ce qu'enseigner veut dire. On l'écoute une heure, et il n'y paraît pas ! "

Mgr l'archevêque de Montréal, qui présidait encore cette conférence, rendit hommage en termes délicats au talent du conférencier et le remercia du bel exposé qu'il venait de donner des idées sociales des évêques américains.

* * *

Si les cinq jours de notre *Semaine sociale* furent tous bien remplis, ainsi que nous l'avons déjà noté, le quatrième le fut particulièrement. C'était, en effet, le 24 juin, jour de notre fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste. Pendant que le Père Villeneuve et Mme Gérin-Lajoie parlaient à la salle Saint-Sulpice — nous avons rendu compte de leurs travaux —, à l'église Saint-Jean-Baptiste de la rue Rachel, Mgr l'archevêque chantait la messe pontificale et le Père Lamarche, des dominicains, célébrait le patriotisme en proposant à tout un vaste auditoire un examen de conscience national qui, s'il ne fut pas trop poussé au noir, ne manqua pas, en tout cas, de vigueur. L'après-midi, ce fut l'inauguration du monument Dollard avec plusieurs discours. Enfin, le soir, au parc Lafontaine, grande manifestation ouvrière, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste, avec encore pas moins de quatre discours. Oh! ce que nous aimons à entendre et plus encore peut-être à faire des discours! Nous sommes bien des fils de Latins!

Cette " grande manifestation ouvrière " du jeudi soir était inscrite au programme de la *Semaine sociale*, et, de fait, on y a continué, cette fois devant une foule énorme, l'étude de la question sociale et de l'encyclique *Rerum novarum*. Il nous convient donc d'en parler dans ce compte rendu. Quatre orateurs, nous l'avons déjà écrit, devaient faire les frais de la séance qui se tint en plein air: M. Victor Morin, président de la Saint-Jean-Baptiste, M. Gaudias Hébert, président des syndicats nationaux catholiques, M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier de ces mêmes syndicats (à Québec), et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*.

M. le notaire Morin rappela avec bonheur que la société Saint-Jean-Baptiste, dont il est le président général, restait

bien dans son rôle en patronant cette séance extraordinaire de la *Semaine sociale*. Ce matin, dit-il, à l'église, c'était l'acte de foi public ; après-midi, au pied du monument Dollard, c'était la glorification de l'un des plus grands héros de notre histoire ; ce soir enfin, " nous prenons part à l'un des mouvements les plus importants qui aient été mis en jeu pour apporter une solution aux questions qui préoccupent le monde entier ". La devise de la Saint-Jean-Baptiste, c'est de travailler à rendre le peuple meilleur en le gardant dans la fidélité à la foi et au patriotisme des anciens. Elle ne saurait mieux remplir cette fonction qu'en encourageant une oeuvre comme celle des *Semaines sociales*.

M. Gaudias Hébert est lui-même un ouvrier. Il se dit heureux d'avoir été chargé de parler au nom de ses camarades. Il se félicite de ce que les ouvriers catholiques cherchent enfin à s'organiser. Il estime à bon droit qu'il vaut mieux appartenir à une union nationale, où l'on ne risque pas de renier ses traditions, qu'à une union internationale, avec laquelle on ne sait jamais au juste où l'on va. M. Hébert a connu, affirme-t-il, " la misère imméritée " dont parlait Léon XIII. Grâce à Dieu et au clergé catholique, l'organisation des syndicats nationaux dans la province de Québec est en bonne voie. Ils sont maintenant 50,000 ouvriers catholiques qui sont unis, qui entendent se protéger et défendre leurs droits légitimes sous l'égide de l'Eglise et d'après les principes de justice et de charité qu'elle prêche. M. Hébert proclame que c'est là une grande force et tout ensemble une superbe garantie pour l'avenir, et il rend hommage au zèle de quelques-uns des plus zélés apôtres de la cause ouvrière catholique.

M. l'abbé Fortin, l'actif aumônier québécois, s'étonne d'avoir à parler devant une si grande foule. Toutefois, il en est fier. Cela prouve qu'à Montréal comme à Québec on s'intéresse à cette question ouvrière à laquelle il a voué sa vie et

son apostolat. Il se défend d'être un bolchéviste en soutane ! Il rappelle que l'Eglise s'est toujours occupée, du point de vue de ses tenants et de ses aboutissants moraux, de la question économique. Il montre Benoît XV écrivant récemment à l'évêque de Bergame " que son coeur de pape est avec ceux qui organisent les syndicats catholiques et en font partie ". Les évêques d'ailleurs dirigent partout le mouvement. Du reste, quand tout le monde s'occupe de la question ouvrière, pourquoi les prêtres ne s'en occuperaient-ils pas ? Et M. l'abbé Fortin entreprend de développer cette thèse, si juste, que l'Eglise a le droit et le devoir de s'occuper des questions économiques.

On dit que c'est là une question de pain et de beurre dont l'Eglise n'a pas à s'occuper. Mais c'est tout le contraire qui est vrai. Si l'on amène les hommes d'Etat, les patrons et les ouvriers à discuter ensemble les problèmes économiques — ce qui est assurément tout à fait désirable — la question deviendra embarrassante pour les uns et pour les autres quand il s'agira d'établir, selon la justice et l'équité, des traitements raisonnables. Qui, sinon l'Eglise, est mieux en mesure de déterminer ce qui est juste ou ne l'est pas, ce qui est permis ou défendu ? Il y a des gens à mentalité racornie qui cherchent à reléguer à l'arrière-plan l'influence de l'Eglise, tout comme il y en a qui refusent de croire à ses enseignements. Mais l'Eglise s'occupe d'eux quand même et c'est elle qui pourra le mieux refouler le flot qui monte. Elle dira au patron trop profiteuse et avide de s'enrichir que les obligations morales passent avant l'intérêt des dividendes. D'autre part, elle fera comprendre aux ouvriers que leurs demandes sont parfois exagérées et leurs exigences aucunement motivées. Et c'est ainsi, bien souvent, qu'elle ramènera l'entente entre les classes. On nous objecte que les prêtres ne connaissent rien de ce qui se passe chez les ouvriers. Mais ne sait-on pas que les quatre-cinquièmes d'entre nous nous sommes des fils de cultivateurs et d'ouvriers et que nous avons vu les sacrifices de nos pères et de nos mères, parfois de nos frères et de nos soeurs, qui nous ont précisément permis de nous instruire et de répondre à notre vocation ? L'Eglise et les hommes d'Eglise connaissent mieux souvent la question ouvrière et ses légitimes exigences que les ouvriers

eux-mêmes, parce qu'ils sont plus en état d'apprécier la moralité du travail et de ses conditions. Non seulement l'Eglise a le droit, mais elle a le devoir de s'occuper des questions ouvrières. C'est sa mission d'enseigner toutes les classes comme toutes les nations. C'est son devoir de prêcher à tous leurs devoirs.

Et M. l'abbé Fortin, qu'on avait écouté avec beaucoup d'attention, parce qu'on sentait en lui l'homme de conviction qui ne pense qu'au bien à faire et s'oublie lui-même, termina sa vibrante allocution en saluant l'aurore d'une ère nouvelle qui nous soustraira, espère-t-il, au fléau hélas! trop menaçant du bolchévisme et de la révolution.

Un discours de M. Henri Bourassa, tous nos lecteurs en conviendront, c'est toujours un régal. Supérieurement instruit, connaissant son histoire mieux que personne, admirablement doué comme écrivain et comme orateur, M. Bourassa n'écrit ni ne parle jamais pour ne rien dire et il le fait toujours brillamment. Cette fois encore, dans ce discours qu'il prononça au soir du 24 juin 1920, et où il traita de la famille, des dangers qui la menacent et de la réaction qu'il faudrait opposer à leur courant, il fut digne de sa haute réputation et produisit sûrement une impression profonde. Nous ne pouvons que nous incliner devant son beau talent et plus encore devant la sincérité de ses convictions. Pourtant nous voudrions nous permettre, si osé que cela puisse paraître de notre part, avant d'entrer dans l'analyse de son discours du parc Lafontaine, de faire deux remarques que nous croyons fondées. Son ardeur à soutenir ce qu'il croit juste ne l'emporte-t-elle pas parfois trop loin et son goût pour les attaques personnelles ou les personnalités n'abaisse-t-il pas trop souvent le ton de ses articles ou de ses discours? Sans doute, cela donne du piquant et de l'entrain à son style et à son action oratoire. Mais cela blesse aussi bien souvent si profondément et sans grand profit! Ainsi, devant ses auditeurs du parc Lafontaine,

au moins deux fois, d'abord contre un sénateur "canadien-français, catholique et dévot", puis contre un prêtre " nanti d'une haute fonction officielle ", le fougueux tribun a décoché de ces traits qui pénètrent entre cuir et chair et font mal pour longtemps. Selon lui, ce sénateur et ce prêtre ont pu dire ou écrire des choses regrettables sans que personne proteste. Est-il si sûr que cela que personne n'a protesté? D'autre part, quelle force spéciale ces attaques personnelles donnaient-elles à son argumentation? De même, en formulant le voeu " qu'il s'ouvre enfin un couvent où, sans souci des programmes et des diplômes, quelques fillettes iraient chercher une forte éducation morale et apprendre à bien lire, à bien écrire, à bien compter, etc ", n'a-t-il pas dépassé le but et méconnu l'oeuvre de " nos admirables communautés de femmes ", comme il dit ? Quoiqu'il en soit, il convient de reconnaître que son exposé des dangers qui menacent la famille canadienne est de nature à faire réfléchir, et que, dans l'ensemble, une fois de plus, M. Bourassa a dit des choses fort utiles.

Dans l'encyclique *Rerum novarum*, expose-t-il en débutant, il convient de distinguer la doctrine, qui reste toujours la même, et l'étude d'une situation concrète qui, elle, peut varier. Il y a trente ans, Léon XIII voyait avec raison, d'une façon générale, dans le patronat et le capitalisme organisé, les riches et les dominateurs, et, dans les masses ouvrières, les pauvres, la classe exploitée. Mais, il n'en est plus ainsi.

Les conditions sont changées. En effet, le monde ouvrier, sous de bonnes ou de mauvaises inspirations, s'est organisé rapidement. Sous de bonnes inspirations, il a suivi le conseil du pape et cherché dans le principe de l'association professionnelle chrétienne la protection à laquelle il a droit. Sous de mauvaises inspirations, il a cherché plus généralement dans l'application pernicieuse du même principe d'association, mais dépourvu de son caractère moral, une solution égoïste, également contraire à l'esprit de l'Eglise, aux droits de la société civile et aux véritables intérêts des ouvriers.

De cette double poussée, il est résulté, pour les ouvriers syndiqués, de notables avantages matériels. Disons toute la vérité — les ouvriers y ont droit comme tous les autres hommes — il s'est développé dans le coeur de maints ouvriers, même chrétiens par ailleurs, de monstrueux appétits de jouissance et de lucre qui trouvent déjà d'amples satisfactions. A tel point qu'à l'heure actuelle, la classe la plus menacée, celle qui appelle davantage la sollicitude de l'Eglise et de l'Etat et l'attention des hommes d'oeuvres sociales, c'est l'innombrable catégorie de travailleurs intellectuels ou manuels, forcément exclus, en raison de la nature de leur travail ou de leur condition économique ou sociale, de la forteresse du capitalisme et de l'armée du travail syndiqué. Pris entre ces deux forces rivales — lesquelles se font chaque jour de mutuelles concessions aux dépens du reste de la société — ces travailleurs, qui constituent le grand nombre, se voient de plus en plus menacés dans leur confort, dans leur liberté, dans leur existence même, et particulièrement dans l'exercice de la première des fonctions sociales, celle de père de famille. C'est à ce dernier aspect de la question sociale, le plus important à mes yeux, que je veux m'arrêter ce soir. Et en ceci, j'entre de plein pied, je crois, dans la thèse fondamentale de Léon XIII. C'est au nom de la famille, de sa préexistence par rapport à la société civile, de sa primauté même, que le pape des ouvriers combat le socialisme d'Etat ou de classe, qu'il réclame pour les ouvriers des conditions équitables de travail et de vie. Et c'est juste.

Après avoir de la sorte exactement et solidement situé son sujet, M. Bourassa définit ce que doivent être, dans la famille, le rôle et la fonction du père, de la mère et des enfants, et il affirme à bon droit que dans toute réforme sociale il ne faut jamais perdre de vue la famille.

Quand vous groupez les ouvriers pour la défense de leurs légitimes intérêts tout en leur donnant en même temps le frein moral dont ils ont besoin comme tout homme, quand vous vous adressez à l'esprit de justice de ceux qui détiennent la richesse et profitent du travail, quand vous demandez aux pouvoirs publics de sanctionner par des lois ce que vous croyez nécessaire au bon ordre social, si, je le répète, vous perdez un seul instant de vue que l'homme est d'abord dans le monde pour exercer sa première fonction sociale de chef de famille, vous perdez tous vos efforts. Entendez sur ce point la parole du pape: " Dans la sphère que lui déter-

mine sa fin immédiate, elle (la famille) jouit, pour le choix et l'usage de tout ce qu'exigent sa conservation et l'exercice d'une juste indépendance, de droits *au moins égaux* à ceux de la société civile. Au moins égaux, disons-nous, car la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus ou les familles entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle, au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, *la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher*. . . L'autorité paternelle ne saurait être abolie ni absorbée par l'Etat, car *elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne.*"

Mais, continue l'orateur, la famille est-elle menacée chez nous? Et il répond qu'elle est fortement entamée, par le divorce auquel on fait trop bon accueil, par l'affaiblissement du sens familial, par la diffusion des méthodes anticonceptionnelles, par la plaie de l'industrialisme et le dépeuplement des campagnes. . . Quel serait le remède? Le retour à une saine éducation dans la famille et à l'école. Et d'abord l'éducation familiale n'est pas ce qu'elle devrait être.

Ah! sans doute, nombreuses sont encore, dans nos campagnes surtout, et même dans nos villes, les familles chrétiennes où l'ordre et les traditions règnent, où le père commande sans violence, où la mère gouverne d'accord avec le père, où les enfants obéissent avec amour et respect. Mais ces familles deviennent de plus en plus rares. Et pourquoi? Parce que les fondateurs de foyers entrent dans le mariage sans la moindre préoccupation de l'auguste et redoutable fonction à laquelle Dieu les appelle. Combien de jeunes gens et de jeunes filles, même chrétiens, même pieux, songent sérieusement, avant le mariage et après, à leurs devoirs de parents et d'éducateurs? Combien de pères, combien de mères, combien d'instituteurs et d'institutrices se préoccupent de préparer la jeunesse à ce qui est la vocation du plus grand nombre ?

Aussi, voyons-les à l'oeuvre. Le premier souci de la plupart des jeunes mères, c'est de calmer leurs poupons avec des drogues qui atrophient leurs forces physiques, leur intelligence et leur volonté, quand elles ne les tuent pas. Plus tard, elles les font " tenir tranquilles " par une méthode mixturée de taloches et de bonbons qui, en gâtant leur estomac, oblitère en

eux le sens de la justice et fausse irrémédiablement leur conscience en leur faisant perdre la juste notion de la gravité des fautes, de la hiérarchie des vertus... Quelles notions d'ordre, quel respect de l'autorité acquièrent les enfants, lorsque le père commande une chose, la mère une autre; que l'un et l'autre multiplient des ordres qu'ils ne font pas exécuter; que le père sape l'autorité de la mère, que la mère apprend à l'enfant à mentir à son père? Et quel sens de dignité se développe chez l'enfant qui entend chaque jour le père et la mère se chamailler, se contredire, se moquer l'un de l'autre, ou qui les voit se prodiguer, dans les intervalles, les témoignages d'une tendresse sans discrétion, quand elle n'est pas sans pudeur? Et quel amour de la vérité, quelle fortitude morale, quelle intégrité d'esprit s'inculqueront dans le cœur et l'âme d'enfants plus sévèrement punis pour une étourderie, pour une potiche brisée, pour une robe salie ou déchirée, que pour le mensonge, la désobéissance, l'insolence grossière? Quel amour du travail, de l'effort persévérant, de la discipline croîtra chez des bambins à qui l'on supprimera des heures d'étude pour les "mener aux vues" ou guérir les suites des goinfreries permises et encouragées par les parents? Quel patriotisme, quel sens social s'éveilleront dans l'esprit d'adolescents qui n'entendent parler au foyer que de choses triviales, de potins d'usine ou de salon, d'argent ou de politique, selon le milieu et la hiérarchie sociale? Quels goûts sérieux et intelligents se développeront dans les foyers où la lecture du journal à grosses nouvelles, les parties de cartes et la boîte à musique complètent le cycle des amusements? Et comment l'égoïsme, la frivolité et l'amour des jouissances faciles ne seront-ils pas le produit nécessaire d'une telle éducation, qui est malheureusement celle d'un trop grand nombre de familles, dans toutes les couches sociales?

Voilà, sans aucun doute, une forte page, que les meilleurs moralistes ne refuseraient pas de signer. On ne saurait trop la lire et la relire, la pénétrer et s'en pénétrer.

Contre l'école, telle qu'elle existe chez nous, M. Bourassa dresse aussi un réquisitoire formidable. Il nous semble qu'il l'a vraiment un peu trop chargé. S'il a raison de proclamer la nécessité, à la base de tout enseignement, de la formation religieuse et morale, est-il en droit d'affirmer que "les écoles congréganistes elles-mêmes restreignent peu à peu la part de l'enseignement religieux et moral au profit des autres matiè-

res du cours ”? Nous hésitons à le croire. C'est ici que se place son voeu de “ voir enfin s'ouvrir un couvent... ” dont nous avons parlé, et que nous trouvons franchement injuste et cruel pour celles qu'il appelle quand même “ nos admirables communautés de femmes ”. Nous regrettons d'ailleurs d'être obligé de tant condenser notre compte rendu et nous avons bien peur d'être injuste nous-même envers l'orateur en tronquant son texte. Voici, du moins, la conclusion à laquelle il arrive, et qui, si elle est un peu osée comme ton général — on dirait un évêque parlant à ses prêtres !—, ne laisse pas que d'être fort belle.

Certes, loin de moi la pensée de vouloir réduire nos programmes d'études à des proportions rudimentaires. Que nos maisons d'enseignement s'efforcent de produire des professionnels instruits et diserts, des compétences techniques de tout ordre, fort bien. Qu'on n'oublie pas toutefois que l'école à tous ses degrés n'a pas pour objet de faire des encyclopédies vivantes — c'est-à-dire, dans la pratique, des ratés, des neurasthéniques, des fruits secs, des atrophiés intellectuels — mais d'éveiller dans chaque enfant des aptitudes particulières, de lui ouvrir la porte vers sa carrière naturelle et de lui inculquer le goût du travail, de l'étude et de la discipline intellectuelle. Il importe moins d'enseigner beaucoup de choses que de bien enseigner les choses essentielles. Et surtout, ce qui importe et presse encore plus que de former des compétences de toutes sortes sans valeur morale, des “ brutes polytechniques ”, comme les appelait si bien Veillot, c'est de donner à l'Eglise des fils croyants, convaincus et vaillants, à la patrie des citoyens intègres et courageux, à la société des chefs de famille soucieux de leur devoir et conscients de leur responsabilité.

Prêtres du Christ, vous êtes les héritiers par le sacerdoce de ces apôtres héroïques qui ont sauvé la foi et les traditions de nos ancêtres aux jours sombres de la conquête et de la persécution, aux jours plus dangereux encore de la pénétration insidieuse du protestantisme et de l'anglicanisme, aidez-nous encore à nous sauver. Dans l'enseignement, par le ministère paroissial, par la direction des âmes, partout, rétablissez dans nos esprits la juste et complète notion de la famille chrétienne, infusez dans nos coeurs la volonté ferme d'en accomplir tous les devoirs. J'ose même

ajouter, ne détournent point de cette oeuvre essentielle, la première et la plus importante des fonctions sociales, même au profit d'oeuvres excellentes mais moins nécessaires, les pères et les mères chargés d'enfants qui ont déjà tant de peine, dans les conditions actuelles du monde, à porter leur lourde charge.

La notion de ces devoirs, elle est encore gravée au coeur des Canadiens et des Canadiennes descendants de ces humbles paysans sans lettres qui ont sauvé jadis le double trésor de la foi et de la civilisation française en Amérique. Il suffit de réveiller ce sens assoupi, de retremper ces énergies latentes et de les diriger vers la solution des problèmes nouveaux. Par la famille, gardons nos enfants à la race, à la patrie, à l'Eglise, à Dieu.

* * *

On avait confié à M. l'avocat Antonio Perrault l'honorable tâche de tirer la conclusion générale de toutes ces leçons et de toutes ces études de notre *Semaine sociale*. C'est ce qu'il fit, en effet, dans la conférence qu'il donna le vendredi soir (25 juin), en traitant du devoir de chacun, et il le fit d'une façon magistrale. L'une des plus belles heures de cette laborieuse semaine avait été, selon le mot de Mgr Bruchési, celle où nous avions entendu l'honorable M. Chapais. Celle où nous entendîmes M. Perrault ne fut pas moins belle, et ce rapprochement, que nous croyons juste, est tout à son honneur. Encore jeune, ou plutôt dans toute la maturité de la vie et du talent, M. Perrault occupe une position éminente devant l'opinion publique. Ses cours à la faculté de droit, ses plaidoiries au palais, ses discours et ses articles le classent, depuis au moins une dizaine d'années, parmi les penseurs et les hommes d'action de chez nous sur qui l'on compte, et à bon droit. C'est un croyant et c'est un convaincu. Il dit franchement, bien que ce soit toujours dans les termes les plus courtois, ce qu'il pense. Il ne biaise pas. "Celui-là, nous disait-on récemment, l'on sait où

il va. Il ne s'arrête pas " sur les confins du temps ". Sa foi, très vivante, lui permet de monter jusque par-delà la vie de cette terre. Il voit grand, parce qu'il voit loin. " Et c'est vrai. Son beau discours de clôture à la *Semaine sociale* l'établirait à lui seul. Disons tout de suite, cependant, que ce discours aurait gagné, selon nous, à être davantage ramassé et plus concis. Si beau qu'il fût, il était trop long. Dans la première partie surtout, où l'orateur exposait comme une vue générale de toute la question sociale, il aurait pu moins insister sur des données évidemment connues de ses auditeurs. Mais il faut dire que, pour être quelque peu diluée dans une phraséologie abondante, son argumentation est restée impeccable, comme son éloquence très haute.

L'étude et l'action, débute M. Perrault, sont les deux buts que vise la *Semaine sociale*. Ce n'est pas tout de penser, il faut agir. Qu'allons-nous faire? L'encyclique nous le dit : " Il faut venir en aide, par des mesures promptes et efficaces, aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée. " — " Que chacun donc se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà si grave. " C'est là, annonce M. Perrault, pour chacun, le devoir social. Patrons et ouvriers, tous ont à le remplir. A part le paysan qui cultive seul sa petite propriété, toute la population du monde vit sous le régime du contrat du travail. D'ailleurs, tous les problèmes qui couvrent le champ de l'activité humaine se rattachent à la question sociale. C'est pourquoi, le devoir social, c'est la besogne de tous.

Chacun doit donner une part de sa vie à l'immense effort que nécessite la guérison de tous ces maux (ceux dont souffre la société). C'est en vain qu'une petite élite répondra à l'appel du devoir social si tous les autres s'en désintéressent. Le labeur d'une centaine d'hommes ne réta-

blira point ici l'équilibre rompu sous la poussée de l'égoïsme de tous les citoyens. Les réformes imaginées par quelques avant-coureurs resteront sans résultat si à la perspicacité de leurs vues et à la patience de leur zèle ne s'ajoute la collaboration de tous. Diverse en ses formes, l'action sociale réclame l'activité de chacun d'entre nous...

La question étant ainsi posée dans toute son ampleur, M. Perrault entre dans le détail de son développement. Il traite des devoirs des patrons, qui ont à se souvenir, par exemple, que l'objet du contrat du travail n'est pas une marchandise mais l'activité d'une personne créée à l'image de Dieu. D'autres que les patrons peuvent aussi exercer une influence salutaire pour ne pas aggraver mais amoindrir les nécessaires inégalités sociales. Au fond, dans ce grand travail d'assainissement social il y a place pour tous. Le conférencier en arrive ainsi à exposer les devoirs des *semainiers* eux-mêmes. Ils doivent agir, selon leurs connaissances acquises, chacun dans leur sphère. M. Perrault rappelle le mot, cruel peut-être, mais si juste pour un grand nombre, de Windhorst au congrès de Breslau : " Tout le monde parle de la question sociale, puis on va fumer un cigare et boire un verre de vin, mais personne ne veut y travailler. " Donc, il faut l'action. Et d'abord l'étude :

Les Canadiens français ont commis, en plus d'un domaine l'erreur de trop se désintéresser de la connaissance des principes et des faits. On abandonne trop souvent à l'empirisme ou au libre jeu des événements la solution de maints problèmes... Soyons plus avisés.

M. Perrault conseille d'étudier encore l'encyclique *Rerum novarum* et les documents pontificaux de Léon XIII, de Pie X ou de Benoît XV, qui la complètent. D'autres notions d'ordre historique ou politique, économique ou juridique, sont aussi nécessaires. Il faut viser à être pratique.

A côté de ces principes qu'il importe de connaître, de cette partie déductive, pourrait-on dire, il y a la partie expérimentale. Il faut tenir compte des données de fait et pour cela les connaître. Les principes étant appris, il convient d'en faire l'application à tel milieu, à telle difficulté. Pour assurer à l'action sociale toute son efficacité il faut connaître le terrain où l'on agit. S'élève-t-il, par exemple, un conflit entre patrons et ouvriers engagés dans l'industrie de la chaussure, il faut, avant que de suggérer une solution, connaître tous les termes du problème, la situation financière du patron, le capital qu'il a placé, les charges qu'il supporte, le rang qu'occupe cette industrie dans la liste des ressources du pays, ses développements, les conditions de vie faites aux ouvriers qui s'y adonnent, les répercussions qu'un accroissement de salaire aura sur le prix de cet article, qui en est un de première nécessité, et, par voie de conséquence, sur la situation de toute la population. La solution proposée s'appuiera sur ces divers renseignements. Elle offrira d'autant plus de garanties qu'elle sera exempte d'improvisation.

Pour réussir dans cette voie des études, il faut des cercles qui s'appellent précisément des cercles d'étude. Ce seront les foyers d'où rayonnera la lumière. Puis, il convient de se défier de soi-même et de l'absolutisme en ces questions d'application difficile. Très opportunément, M. Perrault rappelle que si la doctrine demeure inébranlable il n'en va pas de même des moyens dont on dispose et qui peuvent et doivent varier selon les circonstances.

Tout en s'inspirant de ce code du travail qu'écrivait Léon XIII, on doit se souvenir qu'il y a place pour des divergences d'opinions quand une difficulté requiert, dans la pratique, une solution. Il faut, en cette matière, comme disait Mgr d'Hulst, " séparer nettement ce qui est doctrine de ce qui est opinion ".

L'Etat a droit d'intervenir dans le règlement des conflits sociaux, continue M. Perrault, bien qu'il doive le faire avec beaucoup de discrétion et de prudence. C'est la doctrine de l'encyclique. Au Canada, l'Etat est intervenu. Et ici se place une page qu'il est impossible de ne pas citer en entier.

Nous avons au Canada, peut-on dire, plusieurs Etats, un grand et neuf petits, le parlement fédéral et les législatures. Politiques fédéraux et provinciaux se sont aventurés sur ce terrain. A part les lois que le parlement fédéral adopta, par exemple, pour le règlement des grèves, les diverses provinces adoptèrent une série de lois, sur le même sujet, pour réglementer la tenue des usines, le travail des femmes et des enfants, les recours à l'occasion des accidents du travail. On a tant légiféré de part et d'autre que l'on craint aujourd'hui la confusion. En septembre 1919, la commission nationale de l'industrie (*National Industrial Conference*) recommandait comme avantageuse l'unification des lois ouvrières au Canada (*urged the advantage of uniformity in the labour laws of the Dominion*). Elle demandait à l'autorité compétente de s'occuper tout de suite de la question. En octobre 1919, la commission nationale de l'industrie demandait aux premiers ministres des différentes provinces de s'aboucher avec le gouvernement fédéral pour nommer une commission chargée d'étudier cette unification de nos lois ouvrières. Sauf l'Ile-du-Prince-Edouard, les provinces acceptèrent cette proposition. Le 10 avril 1920, le conseil des ministres à Ottawa nomma cette commission. Celle-ci tint séance à la fin d'avril 1920. Des sous-commissions étudièrent principalement la législation relative aux grèves, à la loi des accidents du travail, au salaire minimum, à l'inspection des usines, aux règlements relatifs au travail des mines. Le tout s'est terminé, et c'est là peut-être le point le plus intéressant de cette réunion, par la constitution d'une commission chargée d'étudier la possibilité de créer un organisme utile à promouvoir l'unification des lois ouvrières au Canada.

Laissez-moi noter ici que cette démarche faite en avril dernier, à Ottawa, par les représentants des différentes provinces canadiennes, se rattache à un plan d'ensemble que, dans une autre occasion, je me suis permis de dénoncer. Depuis quelques années, des personnes s'agitent avec le dessein de faire disparaître l'originalité qu'offrent nos différentes lois canadiennes. On veut les fondre en un tout apparemment homogène. Ce mouvement me paraît dirigé contre la province de Québec. C'est elle, en tout cas, qui souffrira le plus de ces tentatives si elles réussissent. Les lois adoptées au parlement fédéral et dans les huit autres provinces sont marquées de la même mentalité, l'anglo-saxonne. Elles se ressemblent. Les unifier est facile. Il en va autrement des lois de la province de Québec. Elles ont, en général, leur caractère propre. Aux yeux de certaines gens, elles font, à cause de cela, tache sur le fond anglo-saxon. On veut

donc les faire disparaître. De quelque nom que l'on pare la chose, quelle que soit la dorure dont l'on enveloppe la pilule, c'est le but poursuivi. On nous amènera à sa réalisation, si nous n'y prenons pas garde. Unifier les lois canadiennes relatives aux ouvriers, cela ne peut signifier, au jugement de la majorité, que d'étendre à la province de Québec les lois ouvrières édictées dans les provinces anglaises. Y a-t-il profit à accepter le cadeau? Les ouvriers canadiens-français et catholiques gagneront-ils à laisser le contrat de travail, leur régime de vie industrielle, les relations de toute nature qui se forment entre eux et leurs patrons sous l'emprise de lois à mentalité anglaise et protestante? Je crois que l'esprit latin, l'esprit français, l'esprit français catholique a sa façon de penser et de rédiger les lois. La législature de Québec, il est vrai, l'oublie parfois. Ce n'est pas une raison de fermer ses portes ou de la réduire à l'inutilité et à l'impuissance, en nous dotant de lois rédigées à Ottawa, à Toronto ou à Victoria. Amenons-la plutôt à reconnaître les devoirs que lui impose la condition particulière qu'elle occupe sur la terre d'Amérique. Seul parlement de ce côté-ci de l'océan, où l'esprit français puisse promulguer des lois marquées de sa lucidité, de sa clarté, de sa logique, de sa hauteur de vue, que la législature de Québec édicte une législation digne de cet esprit, une législation adaptée à nos moeurs, à notre manière de comprendre et de sentir. Elle introduira alors, jusque dans la rédaction de ses lois ouvrières, un sens de la justice et de la charité que les autres provinces nous envieront et dont se glorifieront nos ouvriers. Faire de notre province un point de mire en matière de législation du travail, rendre à ce sujet la législation québécoise non l'imitatrice des provinces anglaises mais leur initiatrice, leur guide, inspirer ses lois ouvrières, y faire passer l'influence de la doctrine catholique et le reflet des choses de chez nous, ce sera la seconde résolution que nous emporterons de cette *Semaine sociale*.

Première résolution donc : étudier ; deuxième résolution : évoluer dans le sens de nos traditions. Quelle sera la troisième? Favoriser les syndicats catholiques. M. Perrault traite au long cette question des syndicats, dont il avait au reste déjà été parlé dans les diverses "leçons" de la *Semaine sociale*. Il est naturellement amené à montrer quelles garanties offre le syndicat catholique, préférablement au syndicat neutre :

Le syndicat catholique offre des garanties que l'on chercherait en vain dans l'union neutre. Il communiquera à l'ouvrier une attitude spéciale de l'esprit. Il lui rappellera ses devoirs. Il lui fera comprendre que les hauts salaires servent mal l'ouvrier dissolu et imprévoyant, que l'ouvrier doit garder la parole donnée au patron. En un mot, il développera tout un ensemble de vertus essentielles à son bonheur et au progrès général.

L'orateur saisit l'occasion de louer nos fondateurs de syndicats catholiques :

Félicitons et remercions les âmes d'élite, les apôtres courageux qui, contre vent et marées, fondèrent chez nous les unions ouvrières catholiques. Ils ont réussi dans leur entreprise. Aidons-les à la développer. L'heure n'est-elle pas venue de donner à ces unions la personnalité civile, de leur fournir ainsi une situation juridique qui leur permette de réaliser toutes leurs promesses? Je le crois. En tous cas, accordons à ces centres de précieuse activité tout notre appui. Rappelez-vous la menace que l'on dirigeait la semaine dernière contre eux. Parlant à Montréal, au congrès de la *Fédération américaine du travail*, M. McClelland, le délégué fraternel du congrès des métiers et du travail au Canada, chercha à amener ses auditeurs contre nos unions ouvrières catholiques. Elles commencent donc d'effrayer les tenants du mouvement ouvrier neutre et international. Le syndicalisme catholique apparaît désormais chez nous comme une force réelle et pleine d'avenir. Nos ennemis veulent l'amoindrir. N'avons-nous pas l'impérieux devoir de l'entourer de notre sympathie, de lui apporter tout notre concours, si faible soit-il? Que ce soit notre troisième résolution.

M. Perrault demande en quatrième lieu qu'on fasse appel à l'opinion publique par tous les moyens naturels et honnêtes. Nous regrettons de ne pouvoir citer encore les heureux développements dont il soutient la convenance et la nécessité de cet appel. Mais nous nous reprocherions de ne pas insister sur ce qu'il appelle si heureusement le sens social.

Le sens social, explique-t-il, c'est cette disposition de l'âme, tantôt spontanée, tantôt acquise, à sentir, à voir quelle répercussion, même loin-

taine, auront sur le travail, la santé, la moralité des autres et sur le bien public, les actions même les plus communes de la vie. Cesser d'unique-ment penser à soi pour songer aux autres, sentir le bien commun comme le sien propre, souffrir du mal de tous et de chacun, faire des divers actes qui remplissent nos journées un moyen d'aider les autres, c'est avoir le sens social. Le sens social nous montre les raisons qui doivent nous faire vivre les uns pour les autres. Il surajoute à la notion de dette contractée envers nos semblables celle du devoir. Cette notion du devoir, il la marque de la sympathie du coeur, de la volonté d'élever, d'éclairer, de guider, de guérir. "Celui-là, a-t-on écrit, a le sens social qui voit derrière le comptoir l'employé, derrière la locomotive le mécanicien et le chauffeur, derrière l'arbre le bûcheron, au-delà de la production, au-delà même de l'ouvrier, la famille, la société, et au-dessus du moi égoïste le nous fraternel." Combien ont la vue courte, combien ne portent jamais leurs yeux au-delà de leur personne et de leurs intérêts immédiats !

Et plus loin, l'éloquent conférencier ajoute :

Il est temps qu'un plus grand nombre de Canadiens français, notamment dans la classe aisée, développent en eux ce sens social. Donnons-nous comme tâche de les aider dans ce travail de rénovation. Que notre exemple, nos actes, nos écrits, nos paroles, amènent les maîtres et les riches à regarder au-delà de leur champ accoutumé de travail, à porter sur le terrain de la vie quotidienne une préoccupation sociale, à faire servir chacun des actes de leur vie familiale, professionnelle, publique, à manifester le souci de la pensée et du bien-être des autres. Persuadons-les que c'est avec raison que Léon XIII assigne, dans le règlement de la question sociale, une place à chaque citoyen et que chacun d'entre eux doit travailler à ce progrès, à titre individuel ou professionnel, comme homme, comme être social, comme chrétien. Disons-leur que ce progrès n'est pas possible si seules quelques unités s'attaquent aux malaises engendrés par la question sociale, tandis qu'eux, les puissants et les riches, se claquent dans l'égoïsme de leurs intérêts, s'enferment dans l'insouciance des méfaits qu'entraînent avec elles certaines conditions économiques, et, pour mieux jouir, continuent d'ignorer les misères et les souffrances de tant d'êtres qui vivent là tout près d'eux.

Enfin, voici la belle conclusion, solide autant que brillante, à laquelle s'arrête M. l'avocat Perrault :

Pour que ce sens social, une fois né en leur âme (dans l'âme des puissants), s'y développe, demeure, produise tous ses fruits, prions-les d'en faire le prolongement du sens chrétien. N'oublions pas en effet que, sous tous les mouvements généreux de notre temps, dans les appellations diverses dont se parent de nos jours les oeuvres populaires, se retrouve la morale de l'Évangile. Faisons nôtre le témoignage que Léon XIII, aux dernières lignes de son encyclique, adresse à l'Église et à sa doctrine. Nous croyons que la société doit être régie par des lois morales et qu'il faut s'efforcer d'appliquer à toutes les réalités de ce monde la justice et la charité apportées aux hommes par Jésus-Christ et dont l'Église est la gardienne aimée. Appuyant la fraternité humaine sur la paternité divine, nous savons à quelles sources puiser pour trouver aux malaises sociaux leurs remèdes : remèdes spirituels, élévation de la conscience individuelle, répression de l'égoïsme, fidélité à dominer toutes les convoitises et tous les désirs d'oppression par des règles d'équité et d'amour ; remèdes d'ordre moral et temporel, qui, dégageant de l'avarice l'emploi de la propriété et des richesses, favorisent le soutien du faible, l'ascension des classes les moins favorisées vers une condition meilleure. Heureux d'appartenir à l'Église, cette collectivité qui dépasse toutes les autres, nous marquerons notre action sociale de sa doctrine que nulle n'égale. Quelle meilleure garantie de succès pourrions-nous apporter à notre pays ? Que de malheurs auraient évités les nations si elles eussent écouté l'appel que, le 15 mai 1891, Léon XIII fit entendre en faveur de la charité chrétienne qui, disait-il, résume tout l'Évangile ! "L'Église, écrivait un jour Melchior de Vogué, est la première personne morale et intellectuelle de ce monde. Tous ceux qui regardent devant eux sont persuadés que rien ne peut préserver le monde de la crue démocratique et du socialisme qui l'accompagne. On chercherait vainement en dehors de l'Église une force capable de limiter cette crue et de la diriger." ¹ Voilà une trentaine d'années qu'il écrivait ces lignes. La "crue" que redoutait cet écrivain a passé par la guerre et par le bolchevisme. Plus que jamais l'Église catholique apparaît, aux peuples agités et aux individus inquiets, la seule puissance morale aux assises inébranlables. Souhaitons que tous reconnaissent enfin ses divines destinées, la grandeur de son passé, et qu'ils se fient à ses promesses d'avenir. Les récents événements n'ont fait que vivifier chez vous la foi et l'amour qu'elle vous a depuis longtemps communiqués et que rien

¹ *Spectacles contemporains*, pp. 68-73.

n'avait pu diminuer. Profitez de la lumière nouvelle qu'a mise en votre intelligence l'étude de l'encyclique *Rerum novarum* et, courageux, répondez à cet appel du devoir social qu'adressa au monde Léon XIII: " Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède on ne rende incurable un mal déjà si grave. "

Mgr l'archevêque de Montréal, qui avait bien voulu faire de nouveau aux *semainiers* l'honneur de présider cette conférence, félicita M. Perrault de son beau travail, et, avec son aisance accoutumée d'expression, il affirma que la *Semaine sociale* de Montréal, comme naguère son *Congrès eucharistique*, porterait des fruits. " La bonne parole jetée ici, dit-il, fera son chemin dans nos milieux ouvriers. "

Nous le croyons aussi, et c'est notre voeu.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

Psychologie de la peur

“ J’ai peur, mon lieutenant.

— Mais non, mon ami, tu trembles, mais tu n’as pas peur. Ce n’est pas la même chose, certain.

— Ah ! c’est p’t-être ben vrai ce que vous dites là, mon lieutenant. ”

Et Budin, rassuré, se remit à surveiller par son “créneau” les tranchées boches dont la ligne indistincte ne s’apercevait dans la brume qu’après qu’on l’avait quelque temps fixée. . .

Qu’est-ce que la “ peur ” ? Ce mot peut-il indifféremment s’employer à la place d’ “effroi”, de “frayeur” ou d’ “épouvante”, ou bien chacun de ces termes a-t-il une signification précise qui ne souffre point cette substitution négligente ? Voyons.

Pour bien comprendre ce que c’est que la “ peur ”, il faut tout d’abord examiner comment la peur prend naissance. C’est le danger qui l’engendre naturellement, danger réel ou imaginaire, mais dont on a conscience. La perception du danger n’a pourtant pas la peur pour conséquence nécessaire. Le terme d’appréhension ou d’effroi, selon le cas, traduit mieux l’état d’âme que l’on traverse alors. On appréhende ce qu’on redoute, on voudrait pouvoir l’écarter, on en souffre d’avance ; mais cela, ce n’est pas la peur. Il me semble, du moins, qu’il n’y a peur, à rigoureusement parler, que si le cœur faiblit, s’il ne combat pas victorieusement la disposition soudaine qui le porte à se soustraire au danger *aux dépens du devoir*. La peur est une *défaite morale* et c’est pour cela qu’on méprise les lâches.

“ As-tu *peur* de mourir ”? demande dédaigneusement Rodrigue à don Gomès, quand ce dernier voudrait éviter de se battre avec lui. C'est à dessein qu'il a prononcé le mot “ peur ”. Il a gravement insulté le comte. L'honneur ne permettra pas à celui-ci de se dérober.

Donc, l'effroi n'est pas la peur. “ Tremble, carcasse, disait Turenne à son corps, mais il faudra bien que tu ailles où je te veux mener. ”

Il y a quelques mois, les *Etudes* ont publié quelques *Réflexions d'un combattant sur le courage*, dues au capitaine Maurice Garçot, qui ne sont pas étrangères à l'esprit de cet article.

“ Si vaste que soit le théâtre de la lutte, si nombreuses les armées en jeu, la bataille se réduit toujours pour l'individu à un conflit entre son âme et sa chair : l'une voulant le sacrifice, l'autre s'y refusant. ”

Celui dont l'âme est vaincue dans cette lutte intérieure, parfois effroyable, celui-là seul a vraiment peur. Mais on ne dira pas qu'il manque de courage celui qui prend le soin d'éviter tout danger inutile et qui s'entoure de toutes les précautions que la prudence suggère.

Lorsque le sentiment de sécurité, la sensation de confort où nous vivons — et il est étrange de songer quel confort on peut trouver dans un affreux abri souterrain au moment où il vous happe pour vous soustraire au danger — quand cette impression cesse, dis-je, le corps subit des effets presque immédiats de cette révélation, et d'autant plus marqués qu'elle est plus soudaine. La respiration s'arrête, on est haletant, oppressé, le cœur bat violemment et les extrémités se refroidissent, la voix faiblit, un tremblement agite les membres, il peut même y avoir syncope.

On peut, par un effort de volonté, combattre la crainte qui voudrait nous dominer: " On réprime sa peur, on ne la supprime pas. Elle demeure au creux des moëllles, vaincue, certes, mais rebelle encore. Toute chaire vivante fuit la blessure. "

Je me rappelle un après-midi d'octobre, en 1915, où je devais, avec ma compagnie, relever des troupes qui venaient de passer quatre jours dans les tranchées du bois des Caures, près de Verdun. Il fallait, avant d'y mener mes hommes, faire une reconnaissance du terrain et prendre toutes les consignes que se passent successivement les chefs d'unité qui, tour à tour, occupent une position de première ligne: dispositif de combat, organisation défensive, travaux à effectuer, renseignements, ligne de conduite en cas d'attaque, mesures d'approvisionnement en vivres et en munitions, etc. . . Or, un bombardement violent arrosait le bois à l'heure où je devais effectuer cette reconnaissance. Je partis seul, soucieux de n'exposer personne à un danger que je considérais comme grave. Je laissai seulement à un sous-lieutenant l'ordre de me rejoindre avec la compagnie une heure plus tard. Je m'engageai sous les grands arbres. Des balles perdues passèrent près de moi. J'entendais fort distinctement leur départ et le sifflement métallique qui signalait leur passage alors qu'elles étaient déjà loin de moi. Je me sentis nerveux. Je regrettai de ne m'être pas fait accompagner d'un sous-officier ou d'un agent de liaison quelconque. Bientôt je me trouvai dans le domaine d'arrosage des obus. Tantôt à droite, tantôt à gauche, j'entendais leur gros ronflement brusquement terminé par une explosion qui ébranlait toute la forêt. Des branches craquaient. Les feuilles volaient, arrachées par le souffle. ¹

¹ Le *souffle* de l'obus qui éclate, c'est le choc que produisent les gaz de l'explosion brusquement détendus.

Parfois le bruit venait bien d'en face. Le projectile tomberait-il en avant ou en arrière, ou bien juste où j'étais ? Question angoissante, n'est-ce pas ? A tout hasard, je m'aplatissais quelques secondes sur le sol pour éviter d'être atteint par les éclats si le projectile se fragmentait dans mon voisinage. Puis je me relevais et continuais. J'avais peur... ou plutôt non, je n'avais pas peur puisque je résistais à la peur. Je passai près d'un abri souterrain où j'aurais pu m'arrêter quelques instants. Je préférerai continuer d'un trait jusqu'au bout.

Les arbres, maintenant, étaient complètement hachés. Leurs moignons s'élevaient au-dessus des terres retournées où la tranchée faisait un étroit et profond sillon. La sueur coulait à grosses gouttes de mon front. Un obus tombe à droite—j'avance; un obus à gauche—j'avance, j'avance toujours... et je tremble. J'arrive enfin dans un poste de commandement où je m'engouffre épuisé. Une demi-heure après, le bombardement se ralentissait, puis cessait et, à l'heure fixée, mes hommes prenaient dans leurs tranchées leurs places assignées sans qu'aucun d'eux ait été atteint au cours de cette relève que j'appréhendais tant, pour eux.

Un danger couru — un grand danger, s'entend, et auquel on est sciemment exposé—laisse après qu'il a disparu une fatigue qui peut être accablante. L'effort qu'il faut faire pour maîtriser ses nerfs, pour dominer l'instinct de conservation, use rapidement les forces de celui qui l'exerce. On connaît aujourd'hui fort bien les effets psychiques d'un bombardement prolongé : le courage le plus bouillant en ressent une dépression, les facultés intellectuelles en sont comme obscurcies et l'on a vu parfois des troupes excellentes absolument abruties (il n'y a pas d'autre mot) par la préparation du combat par l'artillerie lourde. Si la troupe tient le coup—et c'est ce qui arrive ordinairement — elle manifeste une insou-

science fataliste qui la rend capable des exploits les plus remarquables. Mais l'organisme peut en être secrètement atteint: il a dépassé sa limite d'élasticité. On lira sur ce sujet, avec beaucoup d'intérêt, un récent article du *Mercure de France*: *l'hémorragie de la sensibilité*. "La plupart des hommes ne sont ni des pleutres, ni des héros: ils se résignent à être braves." Et le capitaine Garçot ajoute: "Le plus solide courage est inégal comme l'humeur et fragile comme la santé."

Une anecdote dont je garantis l'authenticité vous le prouvera.

Le 22 février 1916, second jour de la grosse attaque de l'armée du Kronprinz sur Verdun, j'arrivai le matin vers 7.30 dans un petit poste français qui avait victorieusement résisté toute la nuit à des attaques de patrouilles allemandes venant du bois d'Haumont que nous avions perdu la veille au soir. Ces braves soldats avaient réussi à barrer le boyau qui réunissait leur position à celle que les Allemands avaient enlevée. Les pieds dans l'eau, ils étaient restés impassibles à leur poste pendant le bombardement et la fusillade malgré l'obscurité angoissante de la nuit. Ils s'étaient vaillamment et victorieusement défendus. Vers neuf ou dix heures, l'un d'eux, peut-être victime d'une hallucination due à la fatigue, s'écria d'une voix étranglée: "Voilà les Boches!" et il prit la fuite. Tous ses camarades l'imitèrent, pris de panique. Rien, absolument rien ne justifiait leur émoi. A ce moment-là, pas un Allemand en vue, quoiqu'on sût qu'ils étaient proches. Je dus me résoudre à rejoindre ces hommes un peu en arrière. Jamais je ne pus arriver à les convaincre de réoccuper leurs emplacements primitifs dont nous n'étions peut-être pas à quarante pieds. Sans que cela fût justifié, ces hommes avaient eu un instant l'impression qu'ils étaient surpris. Ils avaient eu peur, une peur animale qu'ils n'avaient pas su dominer et, maintenant, ils se trouvaient diminués d'autant: la fatigue les avait

vaincus. “ La surprise — même imaginaire — est terrible. On peut, sous l’aiguillon des ordres et le fouet des menaces faire avancer le soldat qui tremble. L’homme surpris? Jamais. Il se retourne contre le chef, le bouscule, le piétine et fuit. ”

Comment combattre la peur, préventivement ?

Dans de certaines limites, le courage est une affaire d’entraînement et d’éducation. Dès l’enfance, il faut cultiver la bravoure — je ne dis pas la témérité— comme on cultive d’autres qualités morales, la sincérité par exemple. S’il s’agit d’hommes faits, il faut exalter chez l’individu le sentiment du caractère impératif du devoir, qu’on exécute coûte que coûte, soigner sa confiance en lui-même et dans ses chefs, lui prêcher d’exemple, cela va sans dire, mais aussi réveiller sa foi dans la providence et l’amener à s’abandonner aux mains du divin maître de l’univers. Si l’on arrive, en plus, à créer entre les hommes un sentiment de réelle solidarité tutélaire — chacun pour tous, autant que possible — on aura fait beaucoup pour affermir leur courage.

Lieutenant Jean FLAHAULT,

(Armée française).

De Québec à Percé par le fleuve

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(SUITE ET FIN)



mesure que nous avançons dans le golfe, la nature nous apparaît de plus en plus pittoresque.

Voici, au fond d'une baie relativement étroite, mais très sûre, *Mont-Louis*, coquettement niché entre deux montagnes massives couvertes d'une végétation drue et opulente. Dès les premiers temps de la colonie un groupe de Français s'étaient fixés là. Ils n'avaient pas fait preuve de mauvais goût. Cependant l'amertume de la défaite de 1760 fut plus forte que la magie de l'emplacement. Ils l'évacuèrent. *Mont-Louis* était complètement désert, quand les Canadiens le réoccupèrent au commencement du siècle dernier.

Mon oeil est captivé par le charme de ce paysage. Mais sa portée est bornée, il ne contemple que l'ouverture de l'enchanteresse vallée. Mon imagination supplée alors à l'impuissance visuelle. Elle remonte, elle, bien avant dans l'intérieur des terres. Elle plonge dans ces gorges mystérieuses, qui lui apparaissent comme des retraites admirablement favorables aux ébats des faunes et des silènes. Je ne tarde pas toutefois à corriger la folle du logis trop nourrie de souvenirs virgiliens. Non, ces sombres enfoncements, ces défilés aux sinuosités escarpées, comme aussi les montagnes imposantes qui les surplombent, ne sont pas destinés à servir de demeures à des divinités mythologiques. Ce ne sont pas les traces d'un culte païen que mon esprit doit s'y figurer, mais bien les signes d'un catholicisme actif et fervent. Oui, tout le long de la vallée *Mont-Louis*, comme de la vallée *Madeleine*,

qui va rejoindre la vallée *Sainte-Anne*, et de tant d'autres longs rubans de terres fertiles qui s'effilent à travers cette contrée montagnaise, il y aura, dans un avenir relativement prochain, des églises, des clochers, des couvents, des sanctuaires de pèlerinage et de nombreux petits Canadiens louant le Dieu vivant, épelant l'alphabet de la langue française et bénissant le créateur de leur avoir réservé un si beau coin de son grand univers.

Poète, me répondra-t-on! A force de vous abandonner à votre fantaisie, vous oubliez que nous ne sommes pas au pays des printemps éternels. Repassez seulement dans trois ou quatre mois et vous verrez ce que seront devenues cette tiédeur d'atmosphère, cette opulence de verdure, cette clarté de soleil qui vous séduisent tant aujourd'hui. Nous verrons si vous célébrerez avec le même enthousiasme l'hiver, ses tempêtes de neige, ses vents humides et ses vastes champs de glace. Pourquoi pas? répliquerai-je à mon tour. N'y a-t-il pas une poésie, et n'est-ce pas même celle que nos livres saints aiment à redire tout particulièrement, dans la grande voix des ouragans, dans les flots démontés, dans les splendeurs neigeuses brillant au sommet des monts? J'accorde cependant que pour goûter la beauté de ces grands phénomènes rien n'est favorable comme d'être à l'abri de leur violence, ou encore qu'on est peu sensible à la poésie de la bise lorsqu'on est exposé à ses morsures glacées. J'accorde que les rigueurs de l'hiver dans ces régions contrebalancent les agréments de l'été. Mais elles ne les empêchent pas d'exister. Et puis, elles contribuent à faire les races fortes et énergiques. En les obligeant à lutter contre les éléments, elles les habituent à ne pas faiblir dans les conflits entre le devoir et la passion.

Je n'ai donc pas tort de me figurer là des centres populeux, dont pourront également être fiers l'Eglise et la patrie. Les futurs habitants de ces lieux n'auront du reste pas à rou-

gir de leurs ancêtres. Ils trouveront même dans leurs annales des faits absolument dignes d'être exaltés et imités au besoin. Tel est, par exemple, celui de ces braves pêcheurs de *Mont-Louis* qui ont élevé un monument au Sacré-Coeur, au prix de \$1,700, fruit de cotisations volontaires, et en hommage de reconnaissance pour avoir été complètement préservés de la grippe durant l'année terrible de 1918.

Mais il faut me borner. La nature est trop prodigue de beaux spectacles dans ces parages et la *Revue canadienne* trop limitée dans ses pages pour en accueillir la description. Je me contente de saluer en passant la *Rivière-à-Martre*, les *Marsouis*, la *Rivière-Claude* (encadrée de cinq ou six montagnes), la *Rivière-à-Pierre*, *L'Anse-Pleureuse*, la *Grande et Petite Vallée*, *L'Anse-à-Malo*, la *Pointe-Jaune*, la *Rivière-au-Nord* (ou *Rivière-aux-Renards* — *Fox-River*), qui est une des plus grosses agglomérations humaines de la côte.

Cette dernière paroisse partage avec *Sainte-Anne-des-Monts* le privilège de posséder un quai où notre bateau peut accoster. Partout ailleurs il a dû rester au large et attendre que des chaloupes daignent venir prendre ce qu'il avait à leur livrer. Plus d'une fois il s'est époumonné à siffler en vain : personne n'a répondu à son appel. D'autres fois des embarcations sont venues, et, après pourparlers de leurs propriétaires avec les officiers du bateau, s'en sont retournées à vide. Ceux-ci de grommeler : "Voilà les gens de la côte !" On comprend que, isolés comme ils le sont, leur cerveau ne cadre pas exactement avec celui des citoyens de Montréal et de Québec. Toutefois, on les excuse. Ce n'est pas toujours amusant de se charger de marchandises dont on ne connaît que vaguement les destinataires, ou d'accepter des tonneaux de gazoline qui risquent de défoncer votre barque. Le résultat de cette brusque rupture de négociations, c'est que certains colis vont être obligés de faire un supplément de navigation. Quelques-uns,

paraît-il, sont ainsi promenés de Montréal à Paspébiac et de Paspébiac à Montréal jusqu'à ce que quelque embarcation consente à les prendre. Pour les passagers un semblable sort n'est pas à craindre. Mais, là où ils ne sont que trois ou quatre, leur descente se fait par des moyens tout-à-fait primitifs. Décrocher l'échelle causerait un retard inutile. On les prend à bras le corps et on les passe délicatement aux mains des occupants de la chaloupe. C'est une des petites gaietés du voyage. Une fois on avait ainsi descendu deux jeunes filles. Vint le tour d'un homme avancé en âge. " Oh ! s'écria un joyeux luron, celui-là est assez vieux, vous pouvez bien le laisser aller à l'eau — Que voulez-vous, ajoutait-il, il faut avoir un peu de *fun!* "

A la *Rivière-au-Nord* nous apprenons une fâcheuse nouvelle. C'est que, infectées sans doute de l'esprit du jour par quelque sous-marin bolcheviste, les morues se sont mises en grève ! Grève de tout point injustifiable, car, si nos ouvriers grévistes peuvent parfois alléguer, pour excuser leur attitude, l'exploitation de l'homme par l'homme, les animaux, qu'ils vivent sous les flots, sur terre ou dans les airs, ne sauraient mettre en avant une pareille raison. Ils sont créés pour être exploités par l'homme, pour le servir, et, au besoin, pour être mangés par lui. Telle est la destinée des morues, des saumons, des truites, des homards... etc. Les pêcheurs de la *Rivière-au-Nord* ne l'ignoraient pas. Aussi, en face de cette retraite coupable des morues sous leurs tentes humides, ils se sont adressés à leur créateur le priant de rappeler à ses rebelles créatures leur fin et leur devoir. Ils ont organisé une grande procession aux flambeaux sur l'eau, avec le curé en tête, chantant des cantiques, exorcisant l'élément mobile, en chassant l'esprit malin, qui ne devait pas être étranger à cette mutinerie des poissons. La cérémonie a été efficace, car, en repassant, quinze jours plus tard, nous sommes infor-

més que la pêche n'est pas trop mauvaise. Encore une grève de *settlée*! D'ailleurs, même si l'industrie poissonnière manquait, les Gaspésiens n'auraient pas à craindre la famine. Les chantiers sont là pour suppléer à la disette de la mer. Il faut croire que ceux-ci sont dans une grande pénurie de bras, puisque dernièrement un de leurs entrepreneurs est venu recruter des journaliers montréalais. Hélas! Des trente qu'il avait enrôlés pas un ne lui restait au bout de quelques semaines. Le pauvre homme s'était imaginé que les charmes de la forêt pouvaient, au moins en plein coeur d'été, rivaliser avec ceux du pavé de la rue Sainte-Catherine. Quelle illusion!

Poursuivons notre route et faisons une courte halte au *Cap-des-Rosiers*. C'est le cap fatal que vint frapper, en mai 1847, le *Carrick*, parti de Sligo en Irlande. Nous saluons le beau monument que les paroissiens de Saint Patrick de Montréal ont élevé à la mémoire des naufragés. Une vieille dame (qui avait alors 12 ans et appartenait à une famille de sept enfants) est aujourd'hui la seule survivante de la catastrophe. Elle se laisse volontiers interviewer par les touristes. Elle raconte que le capitaine du *Carrick* après 23 jours de traversée fut surpris et aveuglé par une tempête de neige. Le navire vint en pleine nuit se heurter aux rocs de ces parages. Le lendemain les habitants virent avec horreur la baie couverte de cadavres. Ce n'est là qu'un des nombreux drames maritimes dont la côte gaspésienne a dû être le théâtre, Même bien avant l'arrivée de Jacques Cartier, combien de morts inconnus se sont couchés là pour dormir sous ces eaux que nous sillonnons! Oh! cette impassibilité et ce silence des flots, comme ils narguent nos douleurs! Comme ils ont l'air de se moquer de l'importance que nous nous attribuons! Ils ont si vite fait d'engloutir des centaines de passagers et de passagères. Sur ces corps, qu'ils fussent amaigris par les privations et en quête d'un foyer nouveau, ou bien au con-

traire qu'ils fussent sémillants de joie et parés pour le voyage de fête, la mer ramène tranquillement son linceul mouvant, elle promène son flux et son reflux avec la même sereine indifférence que si elle s'était entr'ouverte pour recevoir une portion de la falaise. Elle n'en a pas une ride de plus. Mais soyons tranquilles. La mer et les hommes ont un créateur commun. Ce créateur a voulu être appelé père. Si pas un cheveu ne tombe de notre tête sans sa permission, à plus forte raison ne survient-il aucun naufrage hors de sa prévision et de son consentement. En quelques profondeurs qu'aillent rouler les victimes des fureurs de l'océan, elles n'échappent pas à son oeil paternel. Si elles étaient en grâce avec lui, et il ne dépendait que de leur volonté d'y être, il ne sera pas embarrassé pour leur refaire, à son heure, une enveloppe lumineuse et incorruptible. Les naufragés, dont nous déplorons la perte, n'auront pas atteint, il est vrai, le port terrestre pour lequel ils s'étaient embarqués, mais ils auront atteint le port de la vie vraie et inamissible, le port vers lequel ils avaient été orientés dès leur berceau. Leur malheur n'aura pas été irréparable, et leur sort, en somme, pas tellement différent de celui qui attend tous les mortels. N'empêche que les hommes doivent se garer contre les traîtrises de la mer.

C'est ce qu'ils font en particulier par la construction des phares. Est-ce en souvenir de la perte du *Carrick*, ou grâce à sa position géographique, toujours est-il que *Cap-des-Rosiers* en possède un spécialement puissant, une merveille du genre, paraît-il. Par sa longue ligne de phares bordant ses deux rives et par le nombre de ses bouées lumineuses échelonnées sur tout son parcours, le Saint-Laurent me semble prendre un charme mystique qui s'ajoute à toutes ses autres gloires. Dans ces phares et bouées je crois voir autant de génies bienfaisants placés à des intervalles réguliers, s'entendant, chacun dans la sphère qui lui est assignée, pour guider les navigateurs,

leur montrer la route, les éloigner des écueils et des bas-fonds sablonneux, dissiper la brume et l'obscurité des nuits sur leur passage, pour ne les abandonner finalement qu'une fois qu'ils sont en sécurité dans le port. Est-il rôle plus exclusivement bienfaisant que celui d'un phare? Quel emblème frappant, quoique imparfait, de l'Eglise, dont la mission consiste, par son rayonnement divin, à conduire et à maintenir dans la voie du salut les pauvres fils d'Adam, ballottés par les mille flots des opinions humaines !

Avant de passer à une autre étape qu'on me permette d'émettre une observation plutôt terre à terre. J'ai noté que parmi les passagers du *Lady Evelyn* le mot phare était à peu près inconnu. Pour signaler ces points lumineux, ils ne trouvaient pas d'autre terme que *light*. C'est une *light*, disaient-ils sans sourciller et sans se douter de la barbarie de leur langage. Ce qui arriva à lord Dufferin remontait à ma mémoire. L'ancien gouverneur du Canada descendait le Saint-Laurent. S'adressant à un Canadien français et lui montrant la lumière qui brillait sur le rivage, il dit : " C'est bien un phare, n'est-ce pas, que nous apercevons là. " " Non, monsieur, lui répondit son interlocuteur, c'est une *light house*." Il me semble que si le noble lord était revenu sur le *Lady Evelyn* et avait posé la même question, il ne lui aurait pas été mieux répondu. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'accorder au mot *phare* ses lettres de naturalisation au pays ?

Encore quelques milles de navigation et nous contour-nons l'extrémité de la rive septentrionale de la superbe baie de Gaspé. On place généralement là le point le plus avancé de la péninsule dans le golfe. On le placerait plus justement, me semble-t-il, au pic du *Mont-Joli* à *Percé*. On sait que la baie de Gaspé a seize milles de long, six milles de large, et forme en se rétrécissant en ses quatre derniers milles un bassin d'une exceptionnelle sécurité. On n'y rencontre aucun

récif, aucun bas-fond dangereux. Des quais à eau profonde y ont été construits, en sorte que les vaisseaux se trouvent là aussi à l'aise que dans le port de Montréal. Toute la flotte britannique pourrait s'y abriter. C'est là que, au début de la guerre de 1914, se concentrèrent les navires chargés de transporter en Europe les 33,000 soldats du premier contingent canadien. C'est de là qu'ils partirent. Des hauteurs de *Percé* on put suivre cette puissante *Armada* en marche pour les grandes luttes de la justice et du droit. On n'aurait pu imaginer spectacle plus impressionnant! Ah! comme elle dût tressaillir l'ombre de Jacques Cartier, s'il lui fut donné de le contempler! Voilà donc ce qu'était devenu ce pays sauvage 380 ans après qu'il y avait abordé pour la première fois, S'était-il assez transformé! Avait-il assez prospéré? Non, le rude découvreur malouin n'y avait pas en vain planté une croix, il n'en avait pas vainement pris possession au nom du roi de France, puisque, malgré les vicissitudes politiques, qui l'avaient fait changer d'allégeance, une race française y était née, y avait grandi et équipait maintenant une grande armée, ne le cédant à aucune autre en vaillance, pour aider à sauver la France d'une barbarie plus dangereuse que celle des Micmacs, des Algonquins et des Iroquois !

On aime à dire que la navigation pourrait facilement rester ouverte dans la baie de *Gaspé* durant dix mois de l'année, et que même avec quelques brise-glace on la tiendrait libre des obstacles qu'y ramassent les rigueurs de janvier et février. Il passera encore beaucoup d'eau dans le Saint-Laurent avant que de tels propos sortent de la région des rêves. Ce n'est pas avec des discours, ni avec des articles de journaux, qu'on triomphera de l'embargo qu'oppose à la navigation messire Hiver, roi incontesté de ces régions pendant cinq grands mois. Il n'est pas douteux pourtant que *Gaspé* ne doive compter tôt ou tard, parmi les grands ports océaniques du Dominion.

Pour le moment il n'est qu'un modeste village d'environ 1,700 âmes, dont 500 catholiques et 1,200 protestants. C'est un lieu de villégiature très en vogue chez les Anglais. Ils y sont attirés par le confort qu'ils rencontrent dans le fameux hôtel *Baker*, et aussi par les agréments de la pêche au saumon et à la truite, que leur offrent les rivières *Darmouth* et *York* débouchant toutes deux dans la baie. En 1917, quatre cents saumons furent pris dans la *York*. A cinq milles en amont de ce même cours d'eau on a creusé un étang collecteur où on cultive le gros poisson. En 1916, paraît-il, quatre millions d'oeufs de saumon et un million et demi d'oeufs de truites y furent couvés. Ce sont des chiffres rassurants pour les amateurs de pêche !

N'oublions pas la beauté du site. *Gaspé* s'étend sur une colline de moyenne hauteur, entourée des deux bras extrêmes de la baie. On peut le comparer à Constantinople et à Québec, les deux bras de mer représentant la Corne d'or et le Bosphore ou la rivière Saint-Charles et le Saint-Laurent, le village reproduisant Pera et Galata ou le cap diamant de la vieille cité de Champlain. Par delà les deux nappes d'eau qui environnent le gracieux village, l'oeil se repose avec complaisance sur des élévations boisées et vertes entrecoupées de ravins. C'est assez dire que la nature a construit là un de ses palais les plus ravissants. Tout de même c'est un paysage plus terrestre que maritime. Il y manque la grandeur que donnent les horizons océaniques. Par là, *Gaspé*, à mon avis du moins, est inférieur à *Percé*.

A *Gaspé* un spectacle imprévu nous attendait, celui d'un panache de fumée sortant d'une locomotive. Depuis que nous voguions sur la côte septentrionale de la péninsule, nous avions complètement perdu de vue ces merveilles du génie moderne. On sait qu'en 1886 une compagnie *The Quebec Eastern Atlantic Railway* entreprit la construction d'une

voie ferrée de la Matapédia à Paspébiac, qui était alors le siège de deux firmes jersiaises, Charles Robin et Co. et Le Bouthillier frères, accaparant plus ou moins l'industrie de la pêche à la morue. Il fallut 20 ans avant qu'un train vînt à circuler sur cette distance de 100 milles. Alors, par l'initiative de l'honorable Rodolphe Lemieux, député du comté de *Gaspé* au parlement fédéral et ministre des postes dans le cabinet Laurier, on songea à continuer la voie jusqu'à *Gaspé* même. Une nouvelle compagnie *The Quebec Western Atlantic Railway* fut formée. Dans une de ses tournées, en 1905, l'honorable ministre des postes annonça au maire de *Gaspé* que dans cinq ou six ans on verrait une locomotive au pied du fort *Ramsay*. " Je serai dans la terre depuis trente ans, répondit l'incrédule magistrat municipal, que votre prédiction ne sera pas encore réalisée. " Un jour de l'automne de 1911, pourtant, un train entra dans la gare du fort *Ramsay* tout pavoisé, rempli de députés et de ministres. Mais l'honorable Lemieux n'était pas dans le cortège. C'est que les élections de septembre avaient eu lieu. La fortune avait tourné contre Laurier, et les conservateurs entraient joyeusement dans l'héritage des libéraux, jusque sur cette côte lointaine de la *Gaspésie*, sans se soucier de payer leur dette de reconnaissance à qui de droit. Hélas ! Ce n'est pas aux partis politiques qu'il faut aller demander des leçons de gratitude.

Quoiqu'il en soit, la côte de la *Baie-des-Chaleurs* est aujourd'hui dotée d'un chemin de fer, relié à la grande voie du gouvernement et allant de *Matapédia* à *Gaspé*, soit un parcours de 200 milles. Malheureusement les deux compagnies qui se partagent la propriété du chemin sont en liquidation et l'on ne saurait dire qu'elles pêchent par excès d'attentions à l'égard des voyageurs. Un petit fait qui me revient à l'esprit peut donner une idée du genre de service qu'on est exposé à

y rencontrer. C'était le 29 juillet 1918. Après une heure et demie d'attente à *Capecove* (gare qui dessert *Percé*), nous avons fini par nous installer dans le train. Mais la locomotive n'avait qu'un piston en activité. Une fois arrêtée, l'opération était des plus laborieuses pour la remettre en mouvement. A une certaine station même elle s'obstina à rester en place. Il fallut le concours des passagers du char salon pour la faire démarrer. Par bonheur nous n'étions pas loin de *New-Carlisle*, où la rétive locomotive fut remplacée. Tout de même un train que les passagers doivent mettre en marche est un spectacle assez rare dans les annales des chemins de fer pour que je sois excusé d'en faire une mention spéciale.

Malgré tout, les riverains de la *Baie-des-Chaleurs* s'estiment privilégiés. Ils parlent avec un certain orgueil de leur chemin de fer, grâce auquel ils ont à peu près quotidiennement leur correspondance et leurs journaux. Ils sont sortis de l'isolement où sont encore enfermés leurs frères de la côte septentrionale de la péninsule. Un grand obstacle à ce qu'ils soient mieux servis, c'est qu'il faudrait refaire la voie de la *Matapédia* à *Paspébiac*, et l'on se figure aisément les sommes qu'exigerait un travail de cette envergure par notre temps de vie chère. Espérons pourtant qu'un changement va bientôt survenir. A défaut du gouvernement, déjà si obéré, les industriels qui ont des intérêts de première importance le long de la ligne, notamment à *Chandler*, *New-Richmond* et sur la rivière *Cascapédia*, finiront bien par mettre sur pied quelque combinaison qui nous tirera du marasme actuel. Etant données les belles et populeuses paroisses de la côte, étant données surtout les entreprises de pulpe et de bois qui ne peuvent que se développer dans ces parages, l'on ne voit vraiment pas pourquoi un chemin de fer de *Matapédia* à *Gaspé* ne serait pas une opération payante.

Il serait plus que temps de quitter *Gaspé*. Mais si ce

port est incomparable par la sécurité, il ne l'est certes pas par l'outillage et les commodités qu'il offre aux navires. Le *Lady Evelyn* doit prendre une trentaine de tonnes de charbon pour être capable d'atteindre *Paspébiac* et d'en revenir. Or, pour cette opération, il dispose des hommes de son propre équipage et de trois brouettes! Encore au bout de quelques heures vient-on lui en réclamer une. On juge si avec les deux qui restaient l'emplissage des soutes progressait vite. Heureusement vers les quatre heures de l'après-midi, le mécanicien-chef estime qu'il a suffisamment de combustible pour le trajet *Gaspé-Paspébiac*, aller et retour, et, à six heures, nous démarrons du quai, où nous avons abordé à trois heures du matin.

Après avoir salué le joli village presque exclusivement irlandais de *Douglastown* et la pointe de *Sandybay*, nous arrivons en vue de *Percé* un peu avant huit heures. A notre droite voici que d'une nature tourmentée émergent de magnifiques montagnes pressées l'une contre l'autre, comme si l'espace leur avait manqué pour s'étendre. Ce sont des vestiges évidents de quelque cataclysme préhistorique. Sous le front des falaises, taillées à pic, des goélands évoluent avec une superbe aisance, mais semblent vouloir défendre leur altier domaine contre les intrus que nous sommes. Ah! ils peuvent se rassurer. Demain nos touristes s'essouffleront à escalader les arrière-pentes de ces pics majestueux, tandis que les blancs volatiles continueront à les narguer en en descendant et en y remontant d'un simple coup d'aile. En vérité l'invention des monoplans et des biplans ne nous console pas d'être si lourdement cloués à la terre. Mais nulle part peut-être plus qu'aux pieds des grands monts et des pics qui bordent la mer, nous ne nous prenons à envier la facilité de la gent emplumée à se mouvoir dans les hauteurs de l'atmosphère, semblant jouir des orages et des tempêtes aussi bien que de

la sérénité du plus radieux ciel d'été. On a beau dire que nous sommes maintenant devenus oiseaux, même l'aviateur le plus habile fait pauvre figure à côté d'un goéland. Je me rappelle alors que, pour suppléer à notre pesanteur corporelle, nous avons une âme spirituelle capable de nous transporter aux plus hauts sommets de l'idéal, et qu'après tout nous comprenons notre infériorité matérielle, tandis que l'oiseau le plus agile à fendre les airs ne comprend pas sa supériorité! Oui, nous pouvons regarder les gros comme les petits oiseaux du ciel sans trop envier leur sort.

En face de nous, voici le légendaire rocher, qu'on a justement comparé à un grand vaisseau, la proue dressée en l'air, échoué là depuis des siècles et attendant que le lent travail des flots, qui lui ont déjà enlevé tant de pièces, achève de le désagréger. Pour le moment sa croupe forme un sanctuaire inviolable aux goélands.

Bien que *Percé* ait un palais de justice et soit un centre nullement négligeable, il n'a pas de quai, ou plutôt il n'a qu'un tronçon de quai, le reste ayant été emporté par les flots et n'ayant naturellement pas été réparé. On rencontre de ces tronçons tout le long de la côte nord et sud de la péninsule. Rien ne donne, comme leur aspect, l'impression d'un pays négligé. Hélas! l'impression ne répond que trop bien à la réalité. Nous sommes des personnages assez considérables (il y avait un juge de la cour supérieure parmi nous) pour que le *Lady Evelyn* descende son échelle. Nous débarquons dans une chaloupe qui aborde, elle, au débris de quai, où, pour nous accueillir, se presse ce qu'on pourrait appeler un peu hyperboliquement une foule composée surtout de Montréalais. On se serait cru aux abords de notre métropole. Pour peu que notre exode estivale vers les alentours du roc légendaire progresse, *Percé* ne sera bientôt qu'un faubourg de *Montréal*. Rien même ne le garantira contre une demande d'annexion par quelqu'un de nos échevins.

Le charme de *Percé* n'est pas contestable. Il s'empare, presque à l'instar d'un éclair, de tous les voyageurs, dès qu'ils ont pu embrasser d'un coup d'oeil son panorama. Sur le *Lady Evelyn* nous avions une vieille dame anglaise. — Est-il un bateau, un train, une île, un lieu de villégiature, d'où John Bull puisse être entièrement absent? — Nous avons donc une vieille douairière, qui ne levait presque pas les yeux de ses livres de lecture. Je m'imaginai qu'à celle-là *Percé* ne dirait pas grand'chose. Je la rencontrai au surlendemain de notre débarquement. Avant que je lui eusse adressé la parole, elle s'exclama: *Oh! yes, a beautiful spot, a beautiful spot!* Bien que son vocabulaire ne fût pas très varié l'admiration était évidente, et cette fois j'eus la certitude que *Percé* ne pouvait laisser personne indifférent. D'où vient son charme? Sur mon bateau, assez loin encore du terme de notre navigation, à un Juif qui venait de monter, je parlais de *Percé*, je lui en disais la beauté. Oui, me répondit-il, c'est un bel endroit, il y a là un bon hôtel. Je lui faisais remarquer qu'il y en avait au moins deux bons. Ce brave fils d'Abraham reproduisait le motto des touristes anglo-saxons. *Nice place, good hotels!* C'est par où ils jugent de l'agrément d'un endroit, ce qui ne signifie tout de même pas qu'ils soient insensibles aux splendeurs du paysage. J'ignore si *Percé* répond à leur idéal sous ce rapport. Ce qui est sûr, c'est que le charme du lieu est ailleurs. Il est dans la fusion harmonieuse des beautés de la montagne et de la mer, c'est-à-dire des deux phénomènes terrestres qui nous donnent le mieux l'impression de la majesté, de la grandeur, de la paix dans la puissance.

Le village s'étale, aux pieds de la montagne *Sainte-Anne*, autour de deux gracieuses baies que coupe le pic du *Mont-Joli*. Avec la baie du sud plus étendue et des maisons étayées sur les flancs de la montagne, *Percé* serait un petit *Alger*. Il n'y manquerait même pas la couleur des eaux qui est souvent

d'un bleu méditerranéen, ni la douceur du ciel qu'on prendrait par moments pour un ciel d'Orient. Je laisse à d'autres le soin de décrire les promenades dans les défilés abrupts des massifs montagneux et les ascensions sur les sommets d'où s'étendent les horizons à perte de vue. Ce sont là des beautés alpestres qui existent, je le sais, à *Percé*, mais qui ont été pour moi des beautés cachées. En retour j'ai pu admirer le fameux rocher se nuancant des teintes les plus variées sous les rayons du soleil levant et couchant, ou revêtant les formes les plus fantastiques sous les ondulations de la brume fuyante, et j'ai pu faire le tour de l'île *Bonaventure*, située à trois milles de la terre ferme dont le versant oriental, déchiqueté, percé de grottes, tourmenté, sert de rendez-vous à une quantité invraisemblable de goëlands, de mouettes, de margots, de cormorans, de canards et autres espèces de volatiles maritimes. Ils sont là si pressés qu'ils nous donnent l'illusion d'un immense champ de marguerites étalant leurs blanches têtes sur le front de la falaise. C'est seulement lorsque quelques-uns s'en détachent pour venir survoler notre chaloupe que nous réalisons la nature de ces points blancs. On se demande ce qui attire là ces colonies d'oiseaux de mer. Sans doute, ils n'y viennent pas rien que pour le plaisir des touristes. N'empêche qu'ils procurent à ceux-ci une de leurs distractions favorites. Le tour de l'île est une partie classique, et nul n'oserait se vanter d'avoir été à *Percé*, s'il n'avait pas contemplé, au moins une fois, les oiseaux de l'île *Bonaventure*. Et de tout ce paysage féérique émanent je ne sais quels effluves apaisés qui font qu'on y goûte le repos. C'est si reposant ! disent instinctivement les étrangers qui viennent y oublier les tracasseries de la ville. C'est reposant le jour et c'est reposant le soir, alors que la nuit vous ayant enveloppés de ses ombres, l'atmosphère s'est attiédie, que la mer vous berce de son rythme monotone,

que le phare du cap *Blanc* à votre droite vous caresse de ses projections infiniment douces et qu'à votre gauche le phare de *Barachois* vous captive par sa flamme rouge qui plonge dans les eaux et en émerge tour-à-tour sans jamais se lasser de ce *sport* si apprécié des navigateurs.

Toutefois le repos à *Percé* a un ennemi. Ce n'est pas précisément l'*auri sacra fames*, mais quelque chose d'approchant. Qu'est-ce donc? C'est l'ambition de recueillir de ces petites pierres précieuses, qu'on appelle des agathes, et que la grève percéenne a le redoutable privilège de dissimuler au milieu d'une infinité d'insignifiants débris. Quand vous voyez un homme ou une femme se promener lentement, au bord des flots, le dos courbé, l'oeil aussi attentivement attaché sur le gravier que celui d'un cormoran guettant un poisson à la surface de l'eau, vous pouvez plaindre le malheureux ou la malheureuse. L'*agathomanie* s'est emparé d'eux ! Le pire c'est qu'ils n'admettent pas leur maladie et qu'ils croiront avoir passé des vacances d'autant meilleures qu'ils auront rapporté une plus grande quantité de ces petits cailloux. Mais quoi! Peut-être en effet qu'à tel touriste la découverte d'une agathe après une heure de fatigante recherche apporte plus de joie qu'à tel autre une longue course en automobile. *De gustibus non est disputandum*. Le plaisir est une chose essentiellement subjective.

Je ne puis clore ma description sans arrêter un instant mon regard sur le *Mont-Joli* que j'ai dit être la pointe la plus avancée de la péninsule dans le golfe. J'y admire une imposante villa, perchée aussi près que possible de la pointe et qui semble avoir voulu atteindre la limite extrême de la terre habitable sur la rive droite du Saint-Laurent. Heureux le propriétaire et les hôtes de la féérique maison! Ils doivent y mener une vie plus aérienne que terrestre, loin de la poussière de nos chemins et de la conversation des vulgaires mortels,

avec les goëlands pour plus proches voisins et les grands souffles du large pour orchestre. J'imagine que, quand ils rentrent dans les banales habitations de notre ville, il leur faut quelque temps pour oublier les hauteurs d'où ils descendent et se refaire à la platitude de l'existence montréalaise.

L'oeil ne peut se porter sur la villa que je viens de signaler sans rencontrer sur sa route une autre demeure, assez analogue par la construction mais qui l'emporte par l'audace du site. Elle est assise sur le bord d'un promontoire, appelé cap *Canon*, qui se détache du *Mont-Joli* et se trouve presque en tête-à-tête avec le front de l'historique rocher. Elle fut bâtie là par un artiste américain, M. James, qui avait erré un peu sur toutes les plages de notre modeste globe, avait habité Menton et la côte d'Azur, et qui, ayant échoué par hasard dans ce magique *Percé*, y trouva tant de ressources pour son art, tant de variétés de couleurs, tant de nuances délicates, qu'il résolut de s'y fixer, en dépit des rigueurs hivernales. Quel témoignage probant en faveur des beautés de ce coin gaspésien ? La mort, hélas ! ne permit pas à M. James d'en jouir longtemps. Sa vénérable veuve n'a pu se décider à quitter une portion de terre si pleine de souvenirs. Elle y reste hiver et été, continuant les traditions de son mari et ne se lassant pas de prodiguer aux gens du pays les marques de sa générosité. Aux visiteurs qu'elle accueille avec une bonne grâce charmante elle aime à montrer tout un musée d'objets exotiques que l'artiste avait recueillis dans ses longues pérégrinations. Une cérémonie obligatoire de la visite consiste à se mettre devant l'objectif d'un télescope pour contempler à loisir et très distinctement les nombreux oiseaux nichés au sommet du rocher, lesquels pourtant ne se doutent nullement d'être l'objet d'une curiosité si inventive et ne changent en rien leurs habitudes. Surpris dans tout le laisser aller de leur nature, ils ne sont que plus intéressants.

Un dernier objet digne de mention sur le *Mont-Joli*, c'est la grande croix qui s'élève tout-à-fait à la crête de la falaise, face à l'immensité océanique. Elle a été plantée là pour commémorer la croix que Jacques Cartier dressa quelque part sur ce littoral, quand il y aborda au mois de juillet 1534, alors qu'il baptisa du nom de *Baie-des-Chaleurs* la partie du golfe où il sentit le plus vivement le contraste entre la fraîcheur de la brise du large qu'il venait de quitter et la chaleur étouffante de l'étuve où il entra. Cette partie, il ne la détermina pas exactement. D'après nos géographies modernes, si je ne me trompe, elle va de l'embouchure de la rivière *Restigouche* à *Newport*, mais non jusqu'à *Gaspé*, comme on semble l'insinuer parfois. Sur le bois du signe de notre rédemption, que voyaient sans doute pour la première fois ces bords sauvages, le héros malouin grava l'inscription *Vive le Roy de France!* Mais ce fut seulement au siècle suivant, sous l'épiscopat de Mgr de Montmorency-Laval, que des Pères Récollets évangélisèrent *Percé* et l'île *Bonaventure*, habitée par des tribus micmacs. Je doute fort qu'il y subsiste aucun descendant de leurs néophytes.

Le christianisme n'en est pas moins vivant parmi les Percéens d'aujourd'hui. C'est ce qu'ils prouvèrent d'une façon éclatante à l'occasion de la visite de leur premier pasteur, Mgr Léonard, le nouvel évêque de Rimouski. Le zélé pontife était à peine consacré qu'il entreprenait la visite de toute la côte de la péninsule gaspésienne. Le 17 juillet il était attendu à *Percé*, où, le lendemain, il devait élever à la dignité sacerdotale un enfant de la paroisse. Je sais bien qu'il n'est pas une paroisse canadienne-française qui n'ait à cœur de faire au chef du diocèse une réception royale. Mais le long du littoral gaspésien la réception revêt un caractère original. Toute une flottille de chaloupes pavoisées et enguirlandées s'en va au-devant de l'évêque. Elle

le rejoint à mi-chemin de l'endroit qu'il vient de laisser et d'où une flottille semblable n'a pas cessé de l'escorter. On m'a raconté qu'entre *Chlorydorm* et *Saint-Morris*, au lieu de la rencontre des deux cortèges, on pouvait contempler 283 barges autour de l'embarcation épiscopale. Un monarque n'aurait pu rêver mieux ! Le 17 juillet, quand les chaloupes de *Percé* se rejoignirent avec celles de *Saint-Georges* d'où le prélat était parti, on n'avait pas sous les yeux une flotte aussi imposante. On pouvait tout de même compter une cinquantaine de barges de part et d'autre. Les salves d'artillerie faisaient défaut, mais non le vacarme, car les barges de nos pêcheurs étant munies de moteurs à gazoline laissaient échapper une suite de coups rapides et brefs qui ressemblaient beaucoup à une fusillade très nourrie. Dire que le bruit fut harmonieux serait exagéré. On pourrait du reste l'éviter en immergeant une certaine partie du moteur. Mais ce n'est pas seulement à Tarascon que le *faire du bruit* est populaire ! Et puisque c'est la manière de ces braves gens de fêter leur père en Dieu, nous nous garderons bien de les blâmer.

La réception sur terre ne fut pas inférieure à la réception sur mer. L'auto épiscopale s'avancait précédée d'un grand nombre de paroissiens à pied, en voiture, à cheval, sur une route bordée de branches d'arbres, coupée d'arcs de triomphe. Elle était saluée par les claquements des drapeaux de toutes sortes (où, comme toujours, se distinguaient les claires trois couleurs du pavillon français) et les acclamations des fidèles qui s'inclinaient pieusement sous la main bénissante de leur premier pasteur. Le soir de ce samedi, à la cérémonie de confirmation, et le lendemain, à celle de l'ordination, la foule encomrait l'église. Nous comparions instinctivement cette entrée triomphale à celle du Sauveur dans Jérusalem six jours avant sa mort. N'était-ce pas d'ailleurs un successeur des apôtres du Fils de David qui passait là ? Et nous

savions que, contrairement à ce qui arriva chez les Juifs, le triomphateur de ce beau jour ne serait pas abandonné par son peuple.

Non, le peuple canadien-français n'est pas pour abandonner l'Eglise représentée par ses évêques et ses prêtres. Où irait-il? C'est l'Eglise qui a veillé sur son berceau, qui l'a éduqué et sauvé dans le passé. C'est l'Eglise qui reste sa tutelle pour l'avenir et le facteur le plus efficace de son progrès aussi bien matériel que spirituel. On s'en apercevra en particulier dans la péninsule dont je viens de dissérer. Il est grandement question d'y ériger un diocèse distinct de celui de Rimouski. Le jour où ce projet sera réalisé, personne ne doute que l'isolement de ce vaste pays et le délaissement scandaleux dont il a été victime ne doivent cesser et que la colonisation n'y marche à grands pas.

M. TAMISIER, s. j.

A travers les faits et les oeuvres

Résultat des victoires polonaises. — Un armistice. — L'imbroglio lithuanien. — Un émule d'Annunzio. — Le régime soviétique. — La *Ligue des nations*. — Sa prochaine session. — Un programme chargé. — En Angleterre. — Crises intérieures. — La grève des mineurs. — Pourparlers inefficaces. — Le début de la grève. — La rentrée des chambres. — On discute la question de la grève. — Un discours de Lloyd George. — Esprit de conciliation. — L'opinion des journaux. — Nouvelles négociations. — La question irlandaise. — Expression d'opinions. — Lord Grey, lord Morley. — Une lettre de M. Asquith. — Le *Dominion Home Rule*. — M. Lloyd George parle à Carnarvon. — A propos de représailles. — Lord Robert Cecil. — A la chambre des communes. — On demande une enquête sur les affaires d'Irlande. — Forte majorité ministérielle. — Une déclaration des évêques irlandais. — La mort du maire de Cork. — Est-ce un suicide ? — Le pape et M. Millerand. — Message présidentiel. — Le cardinal Amette. — Un mandement du cardinal Dubois. — L'élection présidentielle aux Etats-Unis. — Au Canada.

DANS notre dernière chronique nous signalions comme un événement heureux les victoires polonaises, remportées avec l'aide de généraux et d'officiers français. Elles ont eu pour corollaire la signature d'un armistice, préliminaire d'un traité de paix qui devra assurer la sécurité du nouvel Etat de Pologne. La suspension d'armes a été déclarée le 11 octobre. Les hostilités devaient cesser dans un délai de six jours. L'armistice devait durer vingt-cinq jours et il fallait un avis de quarante-huit heures pour le dénoncer de part et d'autre. S'il n'était pas rompu dans les vingt-cinq jours, il pourrait continuer pendant un temps illimité, et alors un avis de dix jours devait être requis pour sa dénonciation. La question des frontières entre la Pologne, la Russie blanche et l'Ukraine a été réglée. Celle des réclamations monétaires de la Pologne le sera par le traité de paix.

La signature de l'armistice russo-polonais n'a malheureusement pas mis fin au conflit entre la Pologne et la Lithuanie. Renouvelant l'exploit douteux d'Annunzio à Fiume, le général polonais Zellgouski s'est emparé de Vilna de sa propre autorité. Le gouvernement de Varsovie l'a désavoué. La Lithuanie proteste avec raison contre cet acte qui complique la situation d'une manière fâcheuse.

La suspension des hostilités entre les Bolchévistes et la Pologne est de nature à nuire au gouvernement établi par le général Wrangel dans le sud de la Russie. On a immédiatement annoncé, en effet, que Lénine et Trotzky avaient expédié des renforts au front de Crimée. Et depuis, les troupes du général Wrangel ont subi quelques échecs. On a annoncé que le général Weygand était parti pour prendre la direction de celles-ci. Mais cette nouvelle demande confirmation. Il semble que les victoires polonaises aient porté un coup terrible à la domination soviétique en Russie. M. Struve, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Wrangel, a fait récemment la déclaration suivante: " Ne me demandez pas mes raisons, je sens que la fin de ce règne est proche. Le général Wrangel se déclare satisfait des progrès qu'il a faits. Nous nous proposons bien de tenir ce que nous avons actuellement. Nous ne songeons pas encore à attaquer Moscou, mais les rouges connaissent leur situation critique. "

Il est difficile de dire ce que valent ces pronostics. Pour notre part nous souhaitons qu'ils soient fondés.

* * *

Une importante assemblée de la *Ligue des nations* va se tenir à Genève vers le milieu de novembre. Trois représentants du Canada y prendront part. Il n'est pas indifférent pour nous de savoir quelles questions y seront abordées. Sui-

vant une dépêche récemment transmise, voici de quels sujets l'assemblée devra s'occuper: " Election du président et du vice-président; formation d'un comité qui fera rapport sur les lettres de créances; débat et adoption de l'ordre du jour; débat et adoption des règles de procédure ; admission des Etats non mentionnés dans l'annexe du traité; rapport général du conseil suprême; rapport du secrétaire général sur l'organisation du secrétariat et résolution du conseil suprême au sujet du siège permanent de la société; le premier et le second budgets de la société, comprenant l'exercice jusqu'au 31 décembre 1920; prévisions budgétaires de 1921; projet de l'établissement d'une cour suprême internationale; formation du conseil permanent d'hygiène; formation d'une commission permanente de qui relèveront les questions de transport et de communications soumises à sa juridiction en vertu du traité de Versailles; formation d'une commission à qui sera déférée la solution des difficultés provoquées par les articles 336, 337, 376 et 386 du traité; recommandations de la conférence internationale économique tenue récemment à Bruxelles; méthode de répartition des dépenses de la société; préparations nécessaires à assurer l'efficacité des représailles économiques auxquelles la Société pourrait avoir recours; rapport de la commission des statistiques; questions soumises à l'assemblée par les membres.; modifications proposées par les gouvernements suédois, norvégien et danois."

Voilà assurément un programme suffisamment chargé. La session de l'assemblée doit durer paraît-il quatre ou cinq semaines. Ce ne sera pas trop pour expédier toute cette besogne d'une manière satisfaisante.

* * *

En Angleterre l'horizon politique et social s'est assombri encore depuis le mois dernier. La grève des mineurs qui était alors imminente est actuellement un fait accompli. On se demande maintenant si elle va être de longue durée. Le gouvernement a fait d'énergiques efforts pour la prévenir. M. Lloyd George s'est déclaré prêt à favoriser l'augmentation des gages des mineurs, mais à condition qu'on garantisse l'accroissement de la production, c'est-à-dire une extraction de charbon plus considérable. C'est là que semble être le noeud de la difficulté. Les pourparlers, après avoir duré plusieurs jours, n'ont pas abouti, et la grève a été proclamée au moment de l'ouverture de la session d'automne. Ses débuts ont été paisibles. Une dépêche de Londres du 18 octobre disait : "Les commentaires de la fin de semaine sur la grève des mineurs de charbon peuvent se résumer en cette ligne : "Restez calmes et ménagez le charbon." Bien des gens souscriraient à cet extrait du *Manchester Guardian* : "Jamais grève n'a commencé avec autant de calme de part et d'autre. Les efforts visiblement sincères des chefs des mineurs et du gouvernement pour régler le différend à l'amiable ont induit le public à penser que la grève était improbable et l'ont porté à croire avec sérénité que les deux partis y mettaient de la bonne volonté. Cette bonne volonté pourrait bien disparaître sous la pression de la grève, mais en tout cas c'est beaucoup que celle-ci n'ait pas débuté dans une atmosphère de colère irraisonnée."

A la rentrée des chambres, la crise économique a naturellement, avec la question irlandaise, sollicité avant tout le reste l'attention du parlement. La discussion qui a eu lieu a été très modérée. M. William Brace, président de l'association des mineurs des Galles méridionales, a fait la proposition d'accorder aux travailleurs les deux shillings d'augmentation qu'ils demandent, en attendant de créer un tribunal perma-

ment chargé de fixer les salaires, ce qui devrait être fait d'ici à la fin de l'année. Sir Robert Horne a fait un exposé de toutes les tentatives entreprises pour s'entendre avec les mineurs. Nous reproduisons un résumé de ses paroles : " Il a fait un sombre tableau des suites et des misères qu'amènerait la grève, si elle continuait. Les manufactures se ferment, dit-il. Chaque jour, 10,000 ouvriers sont ainsi jetés sur le pavé. Ces conditions vont graduellement étrangler le commerce. Il a attiré l'attention des députés et des ministres sur la dépréciation du crédit anglais à l'étranger rien que par l'annonce de la grève, qui a fait perdre depuis le mois de juillet, dans les importations des Etats-Unis, le montant mensuel de 500,000 livres sterling. On a suggéré que le pays, qui passe par une crise horrible, devrait accorder quelque chose aux mineurs. L'orateur a fait remarquer que ce moyen pourrait bien régler la grève actuelle, mais que, grâce à l'exemple donné, on sera obligé d'en régler d'autres tous les trois mois, une fois que les ouvriers auront des raisons de croire qu'il est suffisant de menacer d'avoir recours à la grève pour obtenir des concessions. Tout gouvernement qui a le sens de ses responsabilités ne doit céder que lorsqu'il est certain que les demandes faites sont justifiables. Agir autrement serait manquer à son devoir."

M. Lloyd George a fait un discours à la fois énergique et conciliant, si l'on en croit l'analyse donnée par la *Presse associée*. " Il a commencé par féliciter la chambre d'avoir discuté la question avec autant de modération et d'aménité. Il a ensuite fait allusion à la suggestion de M. Brace qu'il trouve obscure sous plus d'un rapport. Il a déclaré que si on veut avoir la paix avec les mineurs il faut faire autre chose que de reléguer la dispute à plus tard et que de semer les germes de troubles futurs non seulement dans le champ de l'industrie minière mais dans celui de toutes les autres

industries. Parlant des divers efforts faits jusqu'à présent pour régler ce différend, le premier ministre a de nouveau exprimé son désir de mettre un terme à toutes ces discussions. Il a persisté à dire que tout règlement proposé devrait avoir une clause promettant de faire accroître la production dans les mines, et il a longuement discuté la suggestion de M. Brace, en disant finalement que si à la fin de l'année on constatait que la production est restée stationnaire et on essayait alors de retirer l'augmentation de salaire, il se déclencherait une autre grève. Le gouvernement n'a pas le droit de tenir le pays toujours dans l'inquiétude. Il a sincèrement voulu trouver moyen de régler cette affaire et est encore disposé à étudier tout projet accordant une augmentation de salaire en raison d'une augmentation de la production. ”

Le débat dans la chambre des communes n'a pas détruit l'espoir qu'on pourrait en venir encore à un arrangement. En général la presse est favorable à l'attitude du gouvernement et défavorable à la grève. Les journaux déclarent que si cette dernière se déclare, le pays entier devra la combattre jusqu'au bout. “ Si les mineurs font la grève, dit le *Daily Telegraph*, il faut leur tenir tête et les vaincre, car ce n'est que par la défaite complète et le désappointement absolu qu'ils comprendront que, si puissants soient-ils, la nation est encore plus forte qu'eux et qu'ils doivent tenir compte d'autres intérêts que les leurs. ” Le *Morning Post* écrit : “ Si les mineurs persistent dans leur résolution, ils commettront une bourde, une folie, une méchanceté sans pareille dans les annales industrielles du pays. Il n'y aura de fléchissement ni de la part du gouvernement ni de la part du pays. Le public va appuyer courageusement le gouvernement et si les mineurs attendent le moindre encouragement et la moindre sympathie, ils vont être grandement déçus. ”

Si la grève des mineurs devait persister, elle aurait de sérieuses répercussions. A l'heure qu'il est 1,000,000 d'hommes employés habituellement à l'extraction du charbon sont oisifs. Et comme conséquence une autre centaine de mille hommes, qui gagnent leur vie dans d'autres industries, auxquelles le charbon est indispensable, vont bientôt être condamnés au chômage.

Ce qui rend la situation encore plus grave c'est la menace des employés de chemins de fer de déclarer une grève de sympathie. Ceci entraînerait des conséquences désastreuses. On s'est demandé si, en présence de cette éventualité redoutable, le gouvernement n'allait pas recourir à un appel au peuple et demander au pays tout entier de se prononcer dans ce litige. La crise économique se doublerait donc d'une crise politique. Cependant on espère encore que ceci pourra être évité. Les négociations n'ont pas été interrompues. Elles se poursuivent à l'heure où nous écrivons, et il y a quelque apparence qu'elles pourront aboutir à un règlement de la grève.

* * *

La situation du gouvernement britannique n'est guère enviable en ce moment. Concurrément avec la crise industrielle, il doit faire face à la crise irlandaise qui devient de jour en jour plus alarmante. Les adversaires de toutes nuances du cabinet ont en ces derniers temps exprimé, au sujet de sa politique envers l'Irlande, des critiques très vives. L'ancien ministre des affaires étrangères, lord Grey, et lord Morley ont adressé à la presse des lettres où ils blâmaient la ligne de conduite du ministère. Puis est venu M. Asquith qui, dans une lettre au *Times*, a déclaré que le seul moyen de régler la question irlandaise, c'est de faire de l'Irlande un Dominion autonome dans toute la force du mot. Ce Domi-

nion devrait même avoir le droit d'organiser une armée. "Aucun gouvernement irlandais, écrit l'ex-premier ministre, ne saurait faire la folie d'hypothéquer ses faibles ressources pour entreprendre de créer inutilement et à grands frais une marine irlandaise. Il n'est pas concevable non plus qu'il chercherait à refuser à la marine impériale libre accès aux ports d'Irlande, car cette défense serait vaine. Mais, d'un autre côté, toute autonomie serait considérée incomplète qui ne concéderait pas le droit de lever une armée raisonnable, assez forte pour maintenir l'ordre et défendre le territoire irlandais." M. Asquith ajoute qu'en sa qualité de Dominion, l'Irlande devrait avoir la prérogative de fixer et prélever elle-même ses impôts.

Cette lettre a été violemment attaquée par la presse ministérielle. *L'Evening Standard* l'a dénoncée comme "la capitulation la plus complète devant la violence irlandaise". Au sujet de l'armée irlandaise ce journal écrit : "Il y a deux raisons bien évidentes pour que l'Irlande n'ait pas de navires de guerre ou de troupes à l'instar des Dominions. C'est que les Dominions sont géographiquement éloignés et moralement rapprochés de la mère-patrie, tandis que les Irlandais sont géographiquement rapprochés et moralement éloignés de nous."

M. Lloyd George a senti le besoin de répondre aux attaques dirigées contre sa politique. Dans un long discours prononcé à Carnarvon, au pays de Galles, il a traité la question irlandaise. Ce qui ressort de ses paroles c'est que le gouvernement britannique ne peut songer, pour aucune raison, à reconnaître l'Irlande comme une république indépendante. Ce serait créer à ses portes un danger perpétuel. Quant à l'idée d'un *Home Rule* genre Dominion, le premier ministre l'a également rejetée comme inadmissible. Il ne saurait aller plus loin dans la voie des concessions que Gladstone en 1888

et Asquith en 1912. M. Lloyd George a aussi parlé des représailles exercées en Irlande par la police et les soldats. Il a rappelé que dans l'année deux-cent-quatre-vingt policiers et une centaine de soldats ont été assassinés. La plupart du temps ces crimes restent impunis, vu le régime de terreur qui règne là-bas. Dans ces conditions, sans approuver les actes de représailles, le premier ministre a demandé si l'on peut s'étonner que des policiers et des soldats exaspérés en aient commis. En terminant son discours, M. Lloyd George a déclaré que l'Irlande aurait son *Home Rule* tel que prévu par le bill, et il a affirmé que cette loi accorderait au peuple irlandais une large mesure de liberté, spécialement dans le domaine de l'éducation, de la justice, des chemins de fer et de l'industrie.

Comme contre-partie à ces déclarations du premier ministre, un des hommes politiques unionistes les plus en vue, lord Robert Cecil, a écrit aux journaux du pays, pour demander qu'une enquête soit faite devant un tribunal constitutionnel afin de constater si, oui ou non, le gouvernement est responsable des représailles. Dans sa lettre il a fait allusion au discours de Carnarvon, où M. Lloyd George a semblé prétendre que les représailles n'ont été exercées que contre des personnes soupçonnées d'attaques ou de meurtres. " Ceci, a écrit lord Cecil, est un rapport fort incomplet des représailles telles que rapportées par les journaux. Il y a apparemment des preuves écrasantes que depuis quelques mois les forces de la couronne ont systématiquement incendié et détruit les maisons et les édifices publics en Irlande; qu'elles ont tiré et lancé des bombes au hasard, tuant et blessant des citoyens inoffensifs et pourchassant les femmes et les enfants effrayés ou malades dans les champs ou les montagnes. Sans doute ces horribles outrages avaient pour but de venger les crimes commis dans divers districts, mais ces représailles ne se sont pas bornées aux individus coupables.

Au contraire, il y a parmi les victimes des protestants et des unionistes hostiles au *sinn fein*. On dit, en outre, que la politique qui a produit de tels résultats a l'approbation des ministres et du premier ministre lui-même. Ce sont là de graves accusations qu'il faut immédiatement tirer au clair devant un tribunal constitutionnel. ”

De son côté, parlant à Ayr, M. Asquith a violemment attaqué le discours du premier ministre qu'il a représenté comme absolvant les auteurs des représailles. On pouvait s'attendre à ce que cette question fit l'objet d'un débat dès le commencement de la session. Effectivement, M. Henderson, l'ancien collègue de M. Lloyd George comme représentant ouvrier, a proposé, avec l'appui de M. Asquith, une motion dont voici les termes: “ Cette chambre déplore l'état d'anarchie actuel en Irlande et l'indiscipline des forces de la couronne qui a causé la mort de citoyens inoffensifs et la destruction des propriétés et elle est d'avis qu'il faudrait immédiatement une enquête indépendante sur les causes, la nature et l'étendue des représailles de la part de ceux qui ont pour mission de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi. ” Sir Hamar Greenwood, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, a répondu à M. Henderson. Il a défendu les soldats et les policiers mis en cause. Suivant lui, la plupart des accusations portées sont sans fondement. Un règne de terreur s'étend sur l'Irlande. Les troupes et la police luttent pour mettre fin à cette campagne d'intimidation. La demande d'enquête a été rejetée par un vote de 346 contre 79.

Cette énorme majorité ne saurait être considérée comme disposant de la question de fait. Au moment même où avait lieu cet important débat, les journaux publiaient un document de la plus haute gravité relatif à cette question des représailles. C'était une résolution collective des évêques catholiques d'Irlande dans laquelle

ces éminents dignitaires dénonçaient " non pas des représailles hâtives, mais la haine sans discernement de sauvages, délibérément assouvie sur tout le pays, sans aucune preuve de complicité criminelle de la part de ceux-là même qui sont ostensiblement employés à protéger les vies et la liberté individuelle ".

Un pénible événement va envenimer davantage cette douloureuse question irlandaise. Le maire de Cork, Terence MacSweeney, un *sinn-feiner* notable, vient de se laisser mourir de faim, après soixante-treize jours de jeûne volontaire, dans la prison où il était incarcéré en Angleterre. Ce décès dramatique cause une profonde sensation en Irlande et ailleurs. La mort de MacSweeney est glorifiée comme celle d'un martyr. Et elle ne saurait manquer d'apporter un nouvel élément d'intensité au conflit passionné qui déchire la malheureuse Irlande. Assurément il est difficile de ne pas se sentir ému devant la grandeur tragique de cette lente immolation consentie pour une cause nationale. Mais une question se pose impérieusement à l'esprit de bien des gens soucieux avant tout de vérité doctrinale. La mort de MacSweeney est-elle un suicide? Et si elle l'est aux yeux de la doctrine catholique, peut-elle être glorifiée? Il ne nous appartient pas de trancher ce cas. Evidemment la sincérité et l'intention de la victime ne sont pas en question. Mais en attendant virtuellement à sa vie pour rendre témoignage à sa cause, a-t-il commis une erreur, a-t-il violé la loi morale qui condamne le suicide? Voilà ce que se demandent un grand nombre d'esprits désireux de conformer leur jugement aux droits imprescriptibles de la vérité et des principes.

* * *

En France, M. Millerand a inauguré sa présidence sous les plus heureux auspices. La quasi-unanimité réalisée autour de son nom lui donne une grande force. Son élection a été accueillie avec autant de satisfaction à l'étranger qu'en France. Parmi les félicitations qu'il a reçues, il importe de signaler celles du Souverain Pontife. En voici le texte : " Au moment où Votre Excellence est élevée par les chaleureux suffrages des Français à la première magistrature de la république, il nous est bien agréable de lui exprimer nos vives félicitations et nos meilleurs vœux. Les éminents services que Votre Excellence a déjà rendus à l'oeuvre du relèvement de son noble pays nous sont un gage assuré que cette grande mission, inaugurée si sagement par son illustre prédécesseur, sera continuée avec la constance et le dévouement éclairé qui ont toujours inspiré l'action patriotique de Votre Excellence. Dans cette confiance, nous implorons de tout coeur les bénédictions divines sur vous, monsieur le président, sur votre famille, sur le gouvernement français et sur la France tout entière. " M. Millerand a adressé au pape la réponse suivante : " Les félicitations personnelles que Sa Sainteté a bien voulu m'adresser dans des termes si délicats m'ont vivement touché, et je la prie d'agréer, avec mes remerciements, mes vœux les plus sincères. Je suis profondément sensible aux sentiments qu'elle a bien voulu exprimer en même temps pour la France tout entière. " Evidemment, il y a quelque chose de changé depuis la guerre. Le chef de l'Eglise catholique et le chef de la nation française peuvent maintenant se parler. Cet échange de communications sympathiques est, espérons-le, le prélude de l'acte solennel qui rétablira les relations officielles entre la France et le Saint-Siège.

Le nouveau président a adressé aux chambres un message qui a été accueilli avec beaucoup de faveur. On y a

remarqué un passage relatif à la revision de la constitution. Le voici : " Le suffrage universel est le maître. Ses volontés, manifestées par la voix de ses représentants élus, ont besoin, pour être accomplies et respectées, d'un pouvoir exécutif libre sous le contrôle du parlement et d'un pouvoir judiciaire indépendant. La confusion des pouvoirs est le germe de toute tyrannie. Vous choisirez l'heure que vous jugerez, d'accord avec le gouvernement, la plus opportune pour apporter, d'une main prudente, aux lois constitutionnelles les modifications souhaitées." On sait que M. Millerand trouve trop restreinte l'influence du président de la république. D'après lui il devrait avoir une collaboration plus cordiale et plus intime avec les autres membres du gouvernement. Il devrait aussi être élu par un collège électoral mais exclusivement parlementaire.

Un des passages applaudis du message a été le suivant : " Certes, l'un des résultats, et non le moins désiré, de la lutte qui, pendant de si longs mois, a ensanglanté notre sol, doit être la réduction du service militaire. En la réalisant, vous saurez concilier les exigences de nos besoins économiques avec celles de la défense nationale. Aussi bien, vous ne l'ignorez pas, vous ne ferez jamais inutilement appel à la conscience nationale. Aux heures les plus critiques, les femmes ont rivalisé avec les hommes de ferme et intelligente compréhension. La claire raison française, merveilleux alliage de bon sens pratique et d'idéalisme, n'a, à aucun moment, perdu son équilibre. A peine échappée à la plus effroyable tourmente, notre chère France a repris avec une ardeur passionnée les travaux de la paix. Elle fait, par son calme et sa maîtrise de soi, l'admiration du monde. Son exemple sera contagieux. "

Assurément, aucun de ceux qui suivent avec attention ce qui se passe en France ne sera tenté de croire que ces paroles sont marquées au coin de la vantardise.

* * *

La mort du cardinal Amette est venue attrister les catholiques français. C'était une grande figure. Nul plus que lui n'avait contribué à établir et à maintenir l'union sacrée. Toutes les opinions lui ont rendu hommage. Nous aimons à reproduire ces lignes de M. Poincaré dans la *Revue des Deux-Mondes*: " La mort de Son Eminence le cardinal Amette, écrit-il, est un deuil pour la France. Comme l'a dit avec raison M. Maurice Barrès, le vénérable archevêque de Paris fut l'un des plus actifs promoteurs de l'union sacrée et pendant toute la guerre il en fut le gardien vigilant. Pas une minute il ne lui vint à l'esprit de demander ou d'attendre, en retour de la collaboration qu'il offrait à l'Etat, des avantages pour un parti politique, ni même des satisfactions quelconques dans le domaine de la religion. Ce qu'il donnait à la patrie, il le lui apportait gratuitement, sans arrière-pensée, sans calcul, sans condition. Ce grand prélat était un grand Français. "

Le successeur du cardinal Amette au siège archiépiscopal de Paris est Son Eminence le cardinal Dubois, auparavant archevêque de Rouen. On le représente comme un homme très remarquable. Les journaux ont publié des extraits d'un de ses derniers mandements. Il y formulait le programme des revendications de l'Eglise en France. Et il le terminait par ces nobles paroles: " Ces revendications, dont quelques-unes ont pour fondement la loi naturelle elle-même, sont pour nous, catholiques, l'expression de nos droits les plus sacrés. Nous les présentons ici, non pas comme des récriminations que d'aucuns trouveraient légitimes, mais comme un programme dont nous voudrions voir la prochaine réalisation par l'octroi fait à l'Eglise d'un régime de vraie liberté. Ce serait alors, en France, la paix religieuse tant désirée, l'épanouissement d'une vie chrétienne qui ne rencontrerait aucun obsta-

de légal, et, par surcroît, la formation assurée de générations respectueuses de l'autorité et inspirées par le culte du devoir et de la conscience. L'Eglise y gagnerait de fidèles et l'Etat de bons citoyens. Vienne donc bientôt le jour où, dans la liberté et la justice, la France pacifiée jouira des fruits de sa victoire. Alors, ainsi que dit le proverbe, une beauté nouvelle rehaussera sa gloire—*sedebit populus meus in pulchritudine pacis.*”

* * *

Aux Etats-Unis les élections présidentielles vont avoir lieu dans quelques jours. Elles ne semblent pas agiter outre mesure la nation américaine. Les deux candidats manquent probablement de magnétisme. La lutte se fait en grande partie autour de la *Ligue des nations*. M. Harding, le républicain, la dénonce et proclame que les Etats-Unis doivent rester libres. M. Cox, le démocrate, la défend et maintient que le peuple américain ne peut se désintéresser des affaires du monde. Une chose semble certaine, c'est que M. Wilson est devenu très impopulaire et que cela devra nuire énormément au candidat démocrate.

Le vote féminin constitue un élément nouveau. Chaque parti prétend qu'il lui sera favorable. Le vote irlandais est un facteur considérable. Il semble que les républicains peuvent compter sur son appui.

On sait que l'élection présidentielle aux Etats-Unis se fait à deux degrés. Dans tous les Etats, la semaine prochaine, les électeurs américains vont élire non pas le président, mais un collège électoral qui élira le président. Chaque Etat a droit à autant d'électeurs au collège présidentiel qu'il a de sénateurs et de députés au Congrès. On conçoit que les grands Etats, comme New York, la Pensylvanie, l'Indiana, possèdent

une énorme influence. Les deux partis font d'énergiques efforts pour s'assurer leur vote.

* * *

Au Canada, nous traversons en ce moment une période de calme. Le premier ministre, l'honorable M. Meighen, qui a déployé une grande activité depuis qu'il a succédé à sir Robert Borden, et le chef de l'opposition, M. Mackenzie-King, font, en ce moment, chacun de leur côté, une tournée oratoire dans le nord-ouest. La question économique est celle que les deux chefs discutent le plus longuement. Elle semble bien occuper actuellement le premier plan dans notre politique canadienne.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 octobre 1920.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

AU CŒUR DE L'HISTOIRE, par M. Louis-Raoul de Lorimier. Vol. de 318 pages. — Imprimé au *Devoir*, à Montréal, 1920.

Comme nous avons écrit nous-même la préface de ce nouveau-né des lettres canadiennes, et que nous y avons naturellement dit ce que nous en pensions, nous ne saurions mieux faire que de la reproduire ici. "L'auteur de ce livre évocateur et charmant, qui entend nous introduire au *coeur de l'histoire*—écrivions-nous donc—en faisant revivre sous nos yeux, dans le style et dans l'écriture de l'époque, quelques pages du bon vieux temps, nous a fait le grand honneur de nous demander deux lignes de préface. — A dire vrai, qu'est-il besoin de préface à un tel livre? Il se présente et il s'explique lui-même, par lui-même, parfaitement. — Nous estimons cependant que c'est pour nous un devoir de répondre à l'appel de M. Louis-Raoul de Lorimier. Nous ne pouvons pas ne pas nous souvenir, en effet, que quelques-unes des études originales, qui composent ce volume, ont paru déjà, en partie du moins, car elles ont été depuis retouchées et annotées, dans les pages de la *Revue canadienne*, dont nous sommes le directeur depuis douze ans passés. Et M. de Lorimier est un collaborateur trop courtois et trop prévenant pour qu'on n'aime pas à lui faire plaisir.— Et puis, il y a autre chose. Le genre d'écrire que M. de Lorimier affectionne, et dans lequel il réussit si bien, nous paraît mériter l'attention de tous les curieux de l'histoire et de tous les amis des lettres. Nous sommes bien aise d'avoir l'honneur de le dire ici. — Fervent des choses de la vie d'autrefois, de celles qui se passaient *au temps des Français*, M. de Lorimier se plaît à les reconstituer dans le cadre et dans l'écriture d'autrefois. Pure fantaisie, nous dira-t-on? Peut-être. Fantaisie agréable en tout cas, et qui aide puissamment à revoir avec un intérêt tout particulier des pages dont la substance pourrait nous être d'ailleurs connue. — Relisez les titres de ses dix "études" — car ce sont bien là des "études" qui ont exigé beaucoup de patience et de doigté — *Noël dolent, Un jour de l'an sous l'ancien régime, La Noël d'un tambour à Ville-Marie...* et toutes les autres— et défendez-vous, s'il vous est possible, contre le désir de tout lire, et tout de suite ! Vous sentez d'instinct que l'auteur va vraiment vous conduire, ainsi que dit son titre, *au coeur de l'histoire*. Et cela plaît infiniment. D'autant plus que le sous-titre vous précise que ce sont là *des évocations et récits tirés des textes de la chronique et de l'his-*

toire de la Nouvelle-France. — Mais est-ce bien de l'histoire, objectera-t-on, que l'auteur nous raconte là, et son préfacier a-t-il le droit de se porter garant de l'authenticité de tous ces textes? Nous allons répondre par un mot qui est, croyons-nous, de M. Louvigny de Montigny. " M. de Lorimier, a-t-il écrit, est en train de dramatiser les fameuses *Relations* des jésuits." Or, qu'est-ce qu'il y a de plus historique, et tout ensemble de plus dramatique, que les *Relations*? — Qu'importe que la légende s'en mêle, que le fait même qu'on nous raconte soit imaginé — et il s'en faut qu'il le soit toujours —, chaque fois que M. de Lorimier rappelle un point d'histoire, un mot du temps, une description de jadis, il apporte un soin extrême à tout préciser et à tout appuyer sur un document ou sur un texte. On n'a qu'à lire la liste des *auteurs qu'il a consultés*, qu'à parcourir, même à vue d'oeil et rapidement, ses précieuses *notes et pièces justificatives*, et l'on reste vite convaincu qu'on est en compagnie d'un honnête homme et d'un écrivain probe, qui tient à établir ses "fantaisies" sur les solides bases de la vraisemblance historique.—Il nous semble bien qu'il y aurait profit à mettre ce beau livre dans les mains des jeunes. Il les instruira en les intéressant, pourvu qu'on leur fasse bien comprendre sous quel angle ils doivent le lire et l'apprécier. Sans doute, il ne faut rien exagérer. L'auteur ne nous permettrait certainement pas d'écrire que son livre a, comme texte, une valeur historique. Mais nous croyons pouvoir affirmer que, sans être à proprement parler un livre d'histoire, *Au coeur de l'histoire* fera aimer l'histoire, nous voulons dire celle de nos origines, qui constitue et constituera toujours, pour les Canadiens français, l'époque héroïque. — Le nom des de Lorimier est un beau nom de chez nous. Il nous plaît beaucoup de le voir en tête d'un livre qui doit vivre et qui vivra. "

E.-J. A.

* * *

LE CREUSET, par M. le capitaine Georges de la Tour du Pin, 5 francs. — Paris, chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière — 1920.

Voilà bien le livre d'un soldat stoïcien, dont la discipline morale a été formée à l'école de *Grandeur et Servitude* de Vigny! Ainsi que l'avoue l'auteur dès les premières lignes, il est l'apologie de l'esprit de sacrifice qui libéra le monde de la barbarie. Cette fière inspiration domine et anime d'une passion communicative les souvenirs d'un combattant qui fut de toutes les grandes actions de l'épique contemporaine, et cela se sent au frémissement presque joyeux de la phrase non apprêtée. Officier de cavalerie, il exécute comme agent de liaison et porteur d'ordres des chevan-

chées fantastiques en Lorraine, puis il s'enfonce dans les tranchées boueuses de l'Artois. Il prend part aux efforts prodigieux des nôtres à Ablain-Saint-Nazaire, à Loos, à Souchez, à Givenchy, à Carency, sert sous les ordres de ces chefs admirables, Pétain et Fayolle, ce qui lui donne l'occasion de décrire, en des pages vibrantes d'une belle sincérité, la griserie de la bataille, le goût du risque qui mène à de sublimes folies, de même que, blessé, il est amené à observer et à raconter les réalités attristantes, parfois comiques, des formations sanitaires et des organisations improvisées. Enfin, devenu fantassin, après avoir *tenu* dans l'Aisne, fréquenté les secteurs aux noms légendaires, coudoyé, dans la familiarité qu'engendre la conscience d'un danger commun, les types d'humanité les plus variés, il est envoyé dans l'Argonne et monte à Verdun. Là, il connaît toute l'horreur de la tragédie qui se déroula autour de la ville martyre, de Vaux, de Douaumont et de Souville. Aucune emphase, aucun procédé artificiel dans ces sobres commentaires. Des noms évocateurs fulgurent comme des éclairs des scènes évidemment photographiées sur place dans le feu du combat, des faits, des épisodes, qui donnent au lecteur l'illusion d'un spectacle vivant. La pensée émue n'y trouve pas moins sa place. Oeuvre saine et forte, en somme, impressionnante comme la vérité même.

* * *

LA GRANDE AVENTURE DE PANAMA, par M. Philippe Bunau-Varilla.
6 frs. — Paris, Plon-Nourrit, 1920.

L'auteur, dont la vie, comme chacun sait, fut consacrée au triomphe du génie français à Panama, nous dévoile les conspirations allemandes contre la France et les Etats-Unis dont l'oeuvre de Panama a été le centre. Il démonte le mécanisme des préparatifs criminels faits par les successeurs des chevaliers teutoniques pour asservir le monde et nous dit où réside le *pouvoir occulte de l'Allemagne*. L'histoire des luttes soutenues par l'auteur seul pour annihiler les menées souterraines de l'Allemagne en France et en Amérique, celle de la destruction par la diplomatie prussienne de l'amitié franco-américaine grâce à l'expédition du Mexique et de la reconstitution de cette amitié grâce à l'oeuvre de Panama remplissent des pages du plus poignant intérêt. La façon dont M. Philippe Bunau-Varilla a donné le coup de grâce à la conspiration allemande par la création de la république de Panama est un des épisodes les plus extraordinaires de l'histoire contemporaine. La lecture de ce livre donne l'émotion du plus attachant des romans, mais d'un roman à la conclusion duquel était lié le salut même de la France et de l'humanité.

* * *

JULES LEMAITRE, par M. Henry Bordeaux, de l'Académie française. — Paris (Plon-Nourrit), 7 francs — 1920.

Invité, par son élection au fauteuil de Jules Lemaitre, à prononcer l'éloge du grand critique des *Contemporains*, l'auteur des *Roquevillard*, de *la Robe de laine*, de *la Maison*, et de tant de romans originaux, où l'intention sociale et moralisatrice est si heureusement servie et décorée par l'influence du terroir, s'est difficilement adapté aux limitations que commandait la tradition académique. " Je ne sais pas sauter dans les cerceaux, a-t-il avoué sans artifice. Habitué aux larges horizons de mon pays et à la liberté des fictions, il me faut plus d'espace. " De ces habitudes d'indépendance est sortie une biographie de Jules Lemaitre solide, attrayante, qui dépasse le panégyrique lu sous la coupole. C'est un essai brillant, qui situe en pleine lumière, dans le cadre de son horizon natal et de sa vie intime, la figure caractéristique du maître disparu. Il contient des détails abondants, la plupart inédits, sur ses origines rustiques, ses années d'enfance aux confins de la Beauce arcadienne, dans un paysage de beauté noblement tempérée, son apprentissage scolaire, sa formation intellectuelle, son passage mouvementé dans l'université, son court exil en Algérie, ses premiers tâtonnements littéraires, les contradictions déconcertantes qui l'apparentaient à la génération issue de la défaite, ses succès éclatants enfin et son agonie solitaire couronnée par l'acceptation littérale de la foi traditionnelle. De cette évocation d'une illustre destinée, qui fut traversée d'épreuves trop ignorées, se dégage une expression émouvante de sincérité passionnée et de reconnaissance clairvoyante pour l'un des docteurs de la pensée contemporaine. C'est du Sainte-Beuve par la recherche avisée du document significatif, mais du Sainte-Beuve moins *une certaine âcreté dans le sang* qui prédispose peu à la sérénité idéale de la critique.

* * *

ELEMENTS DE PHILOSOPHIE, par J. Maritain. In-8, de XVI-214 pages.

Chez Téqui, à Paris (82, rue Bonaparte).

Dans les *Eléments de Philosophie* dont il a entrepris la publication, et qui formeront un *manuel* préparant à la seconde partie du baccalauréat, M. Jacques Maritain s'est donné pour but d'exposer fidèlement — selon une mode de présentation moderne et en tenant compte des systèmes et

des théories qui occupent la pensée depuis trois siècles — la doctrine d'Aristote et de saint Thomas, que l'Eglise fait un devoir aux maîtres chrétiens de proposer à leurs élèves. Le premier fascicule qui paraît aujourd'hui est consacré tout entier à une *introduction générale* qui montre la genèse, l'ordre et l'enchaînement des grands problèmes philosophiques, et qui donne une idée d'ensemble de la *philosophia perennis* comme de la position originale et éminente qui caractérise la philosophie scolastique par rapport aux divers systèmes modernes. En initiant progressivement les élèves à la spéculation philosophique, cette introduction précise en même temps pour eux certains points importants de la doctrine et du langage thomistes, en ce qui concerne en particulier les notions d'*essence*, de *substance* et d'*accident*, de *puissance* et d'*acte*, qui embarrassent si souvent les débutants, faute d'un exposé suffisamment clair et synthétique. En attendant la publication des prochains fascicules, l'*introduction générale* permettra aux professeurs de construire leur cours entier sur le plan qu'elle indique. Elle constitue d'autre part une initiation à la philosophie et à la terminologie scolastiques assez complète pour permettre aux lecteurs non spécialement philosophes d'aborder directement la lecture de la *Somme théologique*. Notons que la présentation typographique a été l'objet de soins spéciaux, et comporte, du point de vue de la clarté, des améliorations remarquables sur ce qui a été fait jusqu'à présent.

* * *

LE CHEMIN DE LA VICTOIRE, par Louis Madelin. 2 volumes. — Chez Plon-Nourrit, à Paris (8, rue Garancière).

Ces deux volumes trouveront leur place dans toutes les bibliothèques de France et aussi chez tous les Canadiens qui aiment le *vieux pays*. Ce sont des documents précis et éloquents, vrais *memento* véridiques de la récente guerre. Rompant avec la tradition, d'ailleurs vraiment injuste, des mémorialistes de ces dernières années, l'éminent historien n'a pas cru devoir se borner à parler de l'oeuvre accomplie par les soldats et par leurs chefs. Sans cesse, il a appuyé l'héroïsme de ceux-ci sur l'énergie inlassable dont fit preuve la grande foule. A ce titre, *Le chemin de la Victoire* sera très remarqué.

* * *